



Conseil économique et social

Distr. générale
30 avril 2021
Français
Original : anglais

Session de 2021

23 juillet 2020-22 juillet 2021

Point 6 de l'ordre du jour

Forum politique de haut niveau

pour le développement durable

organisé sous les auspices du Conseil

Point sur les objectifs de développement durable

Rapport du Secrétaire général

Résumé

Conformément à la résolution [70/1](#) de l'Assemblée générale, le présent rapport donne un aperçu général de l'état d'avancement de la réalisation des objectifs de développement durable, fondé sur les dernières données en date concernant les indicateurs du cadre mondial d'indicateurs.



Introduction

1. L'année 2020 a marqué l'histoire de l'humanité de façon extraordinaire. À ce jour, la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19) a coûté la vie à plus de 3 millions de personnes, dévasté l'économie mondiale et bouleversé toutes les sphères de la vie humaine. Le présent rapport vise à donner une vue d'ensemble des progrès qui ont été accomplis dans ce contexte pour réaliser les objectifs de développement durable, sur la base des contributions de plus de 50 organisations internationales et régionales. Les informations qu'il contient reposent sur des données tirées du cadre mondial d'indicateurs élaboré par le Groupe d'experts des Nations Unies et de l'extérieur chargé des indicateurs relatifs aux objectifs de développement durable, que l'Assemblée générale a adopté le 6 juillet 2017 (voir résolution 71/313)¹.

2. Avant la pandémie de COVID-19, des progrès étaient faits dans la réalisation des objectifs de développement durable, dans des domaines majeurs tels que la réduction de la pauvreté, l'amélioration de la santé maternelle et infantile, l'accès à l'électricité et la promotion de l'égalité des genres. Cependant, dans de nombreux cas, ces progrès n'étaient pas assez rapides. Qui plus est, dans des domaines véritablement porteurs de changement, tels que la réduction des inégalités, la diminution des émissions de carbone et la lutte contre la faim, ils avaient soit stagné, soit été annulés. Par conséquent, au début de 2020, la réalisation des objectifs et des cibles fixés pour 2030 n'était déjà pas en bonne voie.

3. La pandémie faisant toujours rage dans de nombreuses régions du monde, il est difficile d'évaluer pleinement dans quelle mesure elle a continué de freiner la réalisation des objectifs. Il ressort néanmoins clairement du présent rapport qu'elle a déjà eu des conséquences très prononcées dans un certain nombre de domaines, balayant des décennies d'efforts en matière de développement.

4. La pandémie a particulièrement compromis la réalisation de l'objectif 1. Le ralentissement économique qu'elle a entraîné a fait basculer entre 119 et 124 millions de personnes supplémentaires dans l'extrême pauvreté en 2020, ce qui a rendu plus difficile encore la lutte contre les obstacles à l'élimination de la pauvreté, tels que les conflits, les changements climatiques et les catastrophes naturelles. La crise sanitaire a également exacerbé les inégalités : en 2020, l'équivalent de 255 millions d'emplois à temps plein ont été perdus et 101 millions d'enfants et de jeunes sont passés en dessous du niveau de compétence minimum en lecture, les progrès qui avaient été réalisés en matière d'éducation au cours des deux dernières décennies étant ainsi gommés. On estime également qu'en raison de la pandémie, jusqu'à 10 millions de filles supplémentaires risquent d'être mariées au cours de la prochaine décennie.

5. Le ralentissement économique associé à la pandémie n'a guère contribué à ralentir la crise climatique. Les premières données disponibles pour 2020 indiquent que la concentration atmosphérique des principaux gaz à effet de serre a augmenté, alors que la température moyenne mondiale était déjà d'environ 1,2 °C au-dessus des niveaux préindustriels, ce qui est dangereusement proche de la limite de 1,5 °C fixée par l'Accord de Paris. Les objectifs arrêtés pour 2020 en vue d'enrayer l'appauvrissement de la biodiversité n'ont pas non plus été atteints, 10 millions d'hectares de forêts ayant été perdus chaque année au cours de la période 2015-2020.

6. Comme le montre le présent rapport, certains des moyens de mise en œuvre nécessaires à une transformation durable ont été mis à mal par la crise sanitaire. Les flux mondiaux d'investissements étrangers directs (IDE) ont baissé de 40 % par

¹ Le cadre d'indicateurs, l'annexe statistique au présent rapport et la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://unstats.un.org/sdgs>.

rapport à 2019. On estime que la valeur du commerce mondial de marchandises a diminué de 5,6 % en 2020 par rapport à 2019. Les nombreuses répercussions budgétaires de la pandémie plongent un grand nombre de pays et de territoires dans le surendettement. Certes, le montant net de l'aide publique au développement (APD) a augmenté en 2020 pour atteindre 161 milliards de dollars, cependant cela est encore bien loin du montant qu'il est nécessaire d'obtenir pour faire face à la pandémie et réaliser l'objectif fixé de longue date selon lequel les pays développés doivent consacrer 0,7 % de leur revenu national brut à l'aide aux pays en développement.

7. Dans le présent rapport, élaboré six ans après l'adoption du Programme 2030 pour le développement durable, le Secrétaire général dresse un tableau inquiétant de l'état d'avancement des objectifs. Néanmoins, les mesures qui seront prises collectivement au cours des 18 prochains mois permettront de déterminer si la crise sanitaire aura ou non été un signal d'alarme tombant à point nommé pour stimuler une décennie d'initiatives véritablement porteuses de transformation, au service des personnes et de la planète.

8. L'année passée nous a donné quelques raisons d'espérer. Les populations ont fait preuve d'une résilience considérable, les gouvernements ont pris des mesures décisives, la protection sociale s'est développée rapidement, la transformation numérique s'est accélérée et une collaboration inouïe a permis de mettre au point des vaccins et des traitements vitaux en un temps record. En outre, comme le montre le présent rapport, nous disposons, dans certains domaines, de fondations solides sur lesquelles bâtir l'avenir.

9. Il faut maintenant mener une action concertée pour garantir un accès équitable aux vaccins et aux traitements, renforcer la situation financière des pays en développement et œuvrer à un relèvement qui soit digne du Programme 2030. Pour remettre l'action menée en faveur des objectifs sur la bonne voie, les gouvernements, les villes, les entreprises et les industries doivent profiter de la reprise et adopter des modes de développement à faible intensité de carbone qui soient résilients et inclusifs, réduisent les émissions de carbone, préservent les ressources naturelles, créent de meilleurs emplois, fassent progresser l'égalité des genres et s'attaquent aux inégalités croissantes.

10. L'aptitude des gouvernements à prendre des mesures garantissant un véritable relèvement dépendra également de la disponibilité des données. Au cours de l'année écoulée, la communauté des statisticiens et des spécialistes des données a fait face à des perturbations sans précédent dans la conduite de ses activités statistiques et à un pic de la demande concernant les données destinées à surveiller et à atténuer les effets de la pandémie à l'échelle mondiale. De nombreux organismes nationaux de statistique se sont rapidement adaptés à la situation et ont joué un rôle majeur quant aux mesures adoptées par les gouvernements pour lutter contre la pandémie. Dans de nombreux pays, la mise en place de nouveaux partenariats, d'innovations en matière de données et de mesures inédites a profondément modifié le processus de production statistique. Cependant, la pandémie a exacerbé les déficits de financement déjà importants dont souffraient certains organismes nationaux, régionaux et mondiaux, ce qui a fait ressortir l'urgence de la mobilisation de ressources aux niveaux international et national à l'appui des données favorisant la prise de décision.

11. Il en va de même pour la disponibilité des données comparables concernant les objectifs à l'échelle internationale. Des progrès considérables ont été réalisés dans ce domaine, le nombre d'indicateurs composant la Base de données mondiale relative aux indicateurs de suivi des objectifs de développement durable étant passé de 115 en 2016 à 166 en 2019 et 211 en 2021. Toutefois, des lacunes importantes subsistent pour ce qui est de la couverture géographique, de l'actualité et du niveau de désagrégation ; il est donc difficile de connaître le rythme des progrès et les différences entre les

régions, et de déterminer quelles sont les personnes qui ont été laissées de côté. À l'approche du forum politique de haut niveau pour le développement durable et du Forum mondial des Nations Unies sur les données, qui se tiendront en 2021, davantage de ressources et d'innovations doivent impérativement être déployées pour améliorer la disponibilité des données à l'appui de la réalisation des objectifs.

Objectif 1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde

12. Le ralentissement des progrès en matière de réduction de la pauvreté observé depuis 2015 a été accentué par la pandémie de COVID-19, le taux mondial d'extrême pauvreté ayant augmenté en 2020 pour la première fois depuis plus de 20 ans. Si des mesures politiques immédiates et substantielles ne sont pas prises, la triple menace de la COVID-19, des conflits et des changements climatiques rendra irréalisable l'objectif mondial d'élimination de la pauvreté d'ici à 2030. La crise sanitaire a démontré l'importance des systèmes de protection sociale dans les domaines de la santé, de l'emploi et des revenus, et nombreuses sont les nouvelles mesures qui ont été mises en place en 2020 à cet égard. Il n'en reste pas moins que 4 milliards de personnes, la plupart pauvres et vulnérables, ne bénéficient toujours pas d'une protection sociale.

13. Aggravant les menaces que font peser les changements climatiques et les conflits sur l'élimination de la pauvreté, la pandémie aura, en 2020, été à l'origine d'une augmentation du nombre de personnes vivant dans la pauvreté, qui serait passé de 119 à 124 millions, entraînant, pour la première fois en une génération et selon les prévisions immédiates, une hausse du taux d'extrême pauvreté, de 8,4 % en 2019 à 9,5 % en 2020. Huit « nouveaux pauvres » sur dix se trouvent dans des pays ou territoires à revenu intermédiaire. On prévoit qu'environ 600 millions de personnes vivront toujours dans l'extrême pauvreté en 2030.

14. Avant la pandémie, l'extrême pauvreté était passée, à l'échelle mondiale, de 10,1 % en 2015 à 9,3 % en 2017, ce qui équivalait à 689 millions de personnes vivant avec moins de 1,90 dollar par jour. Le rythme de la diminution avait cependant ralenti pour atteindre moins d'un demi-point de pourcentage par an au cours de cette période, contre environ 1 point de pourcentage par an entre 1990 et 2015.

15. Si la part des travailleurs vivant dans l'extrême pauvreté est passée de 14 % en 2010 à 7,8 % en 2015 et à 6,6 % en 2019, la tendance est moins encourageante pour les jeunes travailleurs. Par ailleurs, la pandémie a gravement touché l'économie informelle, dans laquelle la grande majorité des travailleurs pauvres sont employés. La crise a également éprouvé les moyens de subsistance des travailleuses et des jeunes travailleurs de manière disproportionnée, alors que ces derniers étaient déjà beaucoup plus vulnérables. En 2019, les jeunes étaient deux fois plus susceptibles d'être des travailleurs pauvres que les adultes.

16. En 2020, seuls 47 % de la population mondiale recevait effectivement au moins une prestation de protection sociale en espèces, ce qui signifie que 4 milliards de personnes n'étaient pas protégées. Cependant, entre le 1^{er} février et le 31 décembre 2020, les gouvernements de 209 pays et territoires ont annoncé plus de 1 600 mesures de protection sociale, pour la plupart à court terme, visant à faire face à la crise de la COVID-19.

17. En 2019, 12 000 décès liés à des catastrophes ont été signalés dans 72 pays et territoires. Ce chiffre, très inférieur à celui de 2018 (année pendant laquelle le nombre de morts dus à des catastrophes avait atteint 125 000 pour 105 pays et territoires), s'inscrit dans la tendance générale en ce qui concerne la mortalité, en baisse depuis

2005. Selon les derniers rapports présentés dans le cadre du processus de suivi du Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015-2030), des pertes économiques directes de 9,3 milliards de dollars ont été signalées pour 2019 par 67 pays et territoires, dont 68 %, soit 6,4 milliards de dollars, concernaient le secteur agricole.

18. Seuls 30 % de tous les pays et territoires disposant de données pour la période 2015-2018 ont consacré entre 15 et 20 % de leurs dépenses publiques à l'éducation, comme cela est recommandé dans le Cadre d'action pour la mise en œuvre de l'Objectif de développement durable 4.

19. Le montant total des subventions versées au titre de l'aide publique au développement pour les services sociaux de base et l'aide alimentaire, qui sont destinées à réduire la pauvreté, représentait en 2019, 0,02 % du revenu national brut des pays donateurs au Comité d'aide au développement.

Objectif 2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable

20. Avant même la pandémie de COVID-19, le nombre de personnes souffrant de la faim ou d'insécurité alimentaire augmentait progressivement depuis 2014. La pandémie a accru les vulnérabilités et les lacunes des systèmes alimentaires mondiaux, ajoutant potentiellement des centaines de millions de personnes à celles souffrant déjà de sous-alimentation chronique, et rendant l'objectif d'élimination de la faim plus difficile à réaliser. Entre 83 et 132 millions de personnes supplémentaires pourraient déjà avoir basculé dans une situation de faim chronique en 2020. En outre, certains pays et territoires continuent de lutter contre de multiples formes de malnutrition.

21. On estime que près de 690 millions de personnes dans le monde souffraient de la faim en 2019, soit l'équivalent de 8,9 % de la population mondiale – une augmentation de près de 60 millions en cinq ans. Les estimations actualisées, dont la publication est prévue en juillet 2021, permettront de mieux cerner les effets de la pandémie sur la faim.

22. On estime que 2 milliards de personnes, soit 25,9 % de la population mondiale, se trouvaient dans une situation d'insécurité alimentaire modérée ou grave en 2019, contre 22,4 % en 2015. C'est en Amérique latine et dans les Caraïbes que ces chiffres ont augmenté le plus rapidement, même si les niveaux les plus élevés ont été enregistrés en Afrique subsaharienne.

23. Selon les dernières estimations disponibles pour 2020, 149,2 millions d'enfants de moins de 5 ans, soit quelque 22 % des enfants à l'échelle mondiale, souffrent d'un retard de croissance (petite taille pour l'âge), soit une diminution par rapport aux 24,4 % de 2015². Ces chiffres pourraient néanmoins augmenter en raison des contraintes persistantes qui pèsent sur l'accès aux aliments nutritifs et aux services de nutrition essentiels depuis le début de la pandémie, dont on ne pourra sûrement mesurer les conséquences réelles que dans plusieurs années.

24. En 2020³, l'émaciation (faible poids pour la taille) et le surpoids concernaient respectivement 6,7 % (45,4 millions) et 5,7 % (38,9 millions) des enfants de moins de 5 ans. L'émaciation sera l'une des pathologies les plus aggravées par la pandémie

² Les estimations pour 2020 ne tiennent pas compte de toutes les conséquences de la pandémie de COVID-19 car les données recueillies dans le cadre des enquêtes menées auprès des ménages concernant la taille et l'âge des enfants n'ont pas été collectées cette année-là en raison des mesures de distanciation physique.

à court terme : environ 15 % d'enfants de plus en auraient souffert par rapport aux estimations, en raison de l'appauvrissement des ménages et des obstacles auxquels se sont heurtés ces derniers pour accéder à des aliments nutritifs bon marché ainsi qu'à des services de nutrition essentiels. Le surpoids chez l'enfant (poids élevé pour la taille) risque également d'augmenter dans les pays et les territoires où les aliments nocifs pour la santé remplacent les aliments frais et nutritifs et où les restrictions de déplacement limitent les possibilités d'activité physique pendant de longues périodes.

25. En ce qui concerne les femmes, l'anémie accroît le risque de conséquences néfastes pour la mère et le nouveau-né. En 2019, la prévalence mondiale de l'anémie était de 29,9 % chez les femmes en âge de procréer, 29,6 % chez les femmes non enceintes et 36,5 % chez les femmes enceintes. Elle était plus élevée en Asie centrale et du Sud, avec 47,5 % chez les femmes en âge de procréer.

26. Dans le peu de pays et territoires pour lesquels des données sont disponibles, la production agricole moyenne des petits producteurs alimentaires par jour de travail est inférieure à celle des grands producteurs, qui gagnent également jusqu'à deux ou trois fois le revenu annuel des petits agriculteurs. Dans presque tous les pays et territoires pour lesquels on dispose de données, la productivité des ménages dirigés par des hommes est supérieure à celle des ménages dirigés par des femmes, et les revenus annuels de ces hommes sont plus importants que ceux de leurs homologues féminins.

27. En 2020, les stocks mondiaux de ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture ont atteint 5,7 millions de biens accessoires conservés dans 831 banques de gènes par 114 pays et territoires et 17 centres de recherche régionaux et internationaux. Bien que les stocks mondiaux aient augmenté, le taux de croissance a diminué au cours des dix dernières années, pour atteindre son niveau le plus bas en 2020.

28. L'objectif de maintien de la diversité génétique des animaux d'élevage et domestiques est loin d'être atteint, que ce soit sur le terrain ou dans les banques de gènes. Les chiffres relatifs au risque d'extinction sont inconnus pour 61 % des races locales de bétail. Sur le nombre limité de races qui ont été recensées, 74 % sont considérées comme étant menacées d'extinction. Pourtant, les banques de gènes ne disposent de matériel que pour reconstituer 203 races locales de bétail en cas d'extinction, sur un total de 7 700 races recensées dans le monde.

29. Si la part de l'aide agricole est restée constante, à environ 5 %, elle a plus que doublé en volume depuis 2002, le montant total des décaissements s'élevant à 13 milliards de dollars en 2019.

30. On observe une tendance continue à la baisse des subventions à l'exportation dont il est rendu compte à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le montant qui a été communiqué concernant les dépenses annuelles totales est passé d'un pic de 6,7 milliards de dollars en 1999 à 138 millions de dollars en 2018. En décembre 2015, les membres de l'OMC ont adopté l'arrêté ministériel relatif à la concurrence à l'exportation, acceptant formellement d'éliminer toutes les formes de droits à des subventions à l'exportation agricole.

31. Le nombre de pays et territoires touchés par la hausse des prix des aliments a diminué entre 2014 et 2019, à l'exception notable de certains pays d'Asie centrale, du Sud et de l'Ouest et d'Afrique du Nord, en raison de la baisse de la disponibilité des aliments de base à l'échelle nationale et de la dépréciation des devises.

Objectif 3. Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge

32. Avant la pandémie de COVID-19, des progrès avaient été accomplis dans de nombreux domaines ayant trait à la santé, notamment la santé des mères et des enfants, la couverture vaccinale et l'incidence des maladies transmissibles. Ils n'avaient cependant pas été suffisamment rapides pour qu'il soit envisageable de réaliser les cibles de l'objectif 3 d'ici à 2030. Ces progrès ont été aujourd'hui interrompus, voire anéantis par les perturbations causées par la pandémie. Selon une enquête récente, plus d'un an après le début de la crise sanitaire, d'importants dérèglements persistent, environ 90 % des pays et territoires signalant encore une ou plusieurs perturbations des services de santé essentiels. Les services les plus touchés sont notamment ceux qui prennent en charge les troubles mentaux et neurologiques et les troubles liés à l'usage de substances ; les maladies tropicales négligées ; la tuberculose ; le VIH et les hépatites B et C ; le dépistage du cancer ; d'autres maladies non transmissibles, notamment l'hypertension et le diabète ; le planning familial et la contraception ; les soins dentaires d'urgence ; la malnutrition ; la vaccination ; le paludisme.

Santé procréative, maternelle et infantile

33. Selon les données recueillies pour la période 2014-2020, 83 % des naissances ont été assistées par des professionnels de santé qualifiés, notamment des médecins, des infirmières et des sages-femmes, soit une augmentation par rapport aux 71 % enregistrés pour la période 2007-2013. La pandémie de COVID-19 risque d'annuler les progrès réalisés dans la prise en charge des accouchements par du personnel qualifié et de perturber les services de santé maternelle.

34. Des progrès considérables ont été faits pour mettre fin aux décès d'enfants évitables, le taux de mortalité mondial des moins de 5 ans étant passé de 76 à 38 décès pour 1 000 naissances vivantes entre 2000 et 2019. Le taux mondial de mortalité néonatale est passé de 30 à 17 décès pour 1 000 naissances vivantes au cours de la même période. Malgré ces progrès, en 2019, environ 5,2 millions d'enfants sont morts avant leur cinquième anniversaire, dont près de la moitié, soit 2,4 millions, sont décédés au cours de leur premier mois de vie. Bien que l'on ne mesure pas encore pleinement les conséquences de la pandémie sur la survie de l'enfant, la perturbation importante des interventions vitales pourrait suspendre, voire réduire à néant, les progrès réalisés.

35. La part des femmes en âge de procréer (15-49 ans) dont les besoins de planification familiale ont été satisfaits grâce aux moyens de contraception modernes s'est maintenue à environ 77 % entre 2015 et 2021, mais n'a atteint que 56 % en Afrique subsaharienne et 52 % en Océanie (à l'exception de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande). La pandémie pourrait entraîner une baisse de ces chiffres en raison des perturbations de la chaîne d'approvisionnement et de la diminution de l'accès aux services de planification familiale. Les intentions de fécondité et les besoins en matière de planification familiale des femmes en âge de procréer risquent également de changer.

36. Le taux de natalité chez les adolescentes est passé de 56 naissances pour 1 000 adolescentes de 15 à 19 ans en 2000 à 45 pour 1 000 en 2015 et à 41 pour 1 000 en 2020. Ces baisses varient considérablement d'une région à l'autre, la diminution la plus importante ayant été enregistrée en Asie centrale et du Sud, où les naissances sont passées de 70 pour 1 000 adolescentes en 2000 à 24 pour 1 000 en 2020.

Maladies infectieuses

37. Si le taux de nouvelles infections au VIH a diminué, passant de 0,48 infection pour 1 000 habitants non infectés chez les adultes (âgés de 15 à 49 ans) à 0,37 pour 1 000 entre 2010 et 2019, il est resté bien supérieur à l'objectif mondial fixé pour 2020. La baisse la plus importante a été enregistrée en Afrique subsaharienne, la région qui compte le plus grand nombre de personnes vivant avec le VIH. De grandes inégalités subsistent devant l'accès aux services de prévention, de dépistage et de traitement du VIH entre les régions, les pays et les sous-populations à l'intérieur des pays. Des éléments indiquent que la pandémie de COVID-19 a entraîné des perturbations considérables dans les services de lutte contre cette maladie, notamment le dépistage, le déclenchement des traitements, la circoncision médicale volontaire et la prophylaxie préexposition.

38. En 2019, on estime que 10 millions de personnes ont contracté la tuberculose, dont 56 % d'hommes, 32 % de femmes, 12 % d'enfants et 8,2 % de personnes vivant avec le VIH, ce qui en fait la principale cause de décès due à un seul agent infectieux. À l'échelle mondiale, l'incidence de la tuberculose est passée de 174 nouveaux cas et rechutes pour 100 000 habitants en 2000 à 130 cas pour 100 000 habitants en 2019, soit une baisse de 25 %, le taux de mortalité imputable à la tuberculose chez les personnes séronégatives au VIH ayant chuté de 45 % au cours de la même période. Bien que la charge de morbidité diminue, d'importantes lacunes subsistent en matière de dépistage et de traitement et les progrès actuels sont trop lents pour qu'il soit envisageable d'atteindre la cible visant à mettre fin à la tuberculose d'ici à 2030. La tuberculose pharmacorésistante reste une menace permanente : en 2019, 465 000 nouveaux cas de résistance à la rifampicine, le médicament de première ligne le plus efficace, ont été recensés, et 78 % des personnes infectées avaient contracté une souche multirésistante. En raison de la pandémie de COVID-19, on estime que 1,4 million de personnes de moins ont reçu les soins nécessaires au traitement de la tuberculose en 2020 par rapport à l'année précédente, soit une réduction de 21 % des niveaux de traitement.

39. Entre 2015 et 2019, l'incidence du paludisme a atteint un plateau d'environ 57 cas pour 1 000 personnes exposées. Il manquera 37 % pour réaliser l'objectif de l'Organisation mondiale de la Santé visant à réduire l'incidence des cas de paludisme en 2020. En 2019, on a recensé un total de 229 millions de cas dans le monde, et la maladie a fait quelque 409 000 victimes. Les lacunes en matière de financement et d'accès aux outils permettant de sauver des vies compromettent les efforts déployés au niveau mondial pour enrayer la maladie, et il est probable que la pandémie de COVID-19 fasse encore reculer la lutte.

40. L'utilisation du vaccin contre l'hépatite B chez les nourrissons a considérablement réduit l'incidence des nouvelles infections chroniques par ce virus. La part des enfants de moins de 5 ans ayant contracté une infection chronique a diminué, passant de 4,7 % avant l'introduction du vaccin à 0,9 % en 2020. L'objectif de 1 % de séroprévalence chez les enfants de moins de 5 ans fixé pour 2020 a été réalisé. Il faut redoubler d'efforts pour faire baisser ce chiffre et atteindre 0,1 % d'ici à 2030.

41. En 2019, 1,74 milliard de personnes ont dû recevoir un traitement ou des soins dispensés à titre individuel ou à grande échelle parce qu'elles avaient contracté une maladie tropicale négligée, par rapport aux 2,19 milliards de 2010 et aux 12 millions de plus enregistrés pour 2018. La diminution du nombre de personnes nécessitant des interventions est en grande partie due à l'élimination d'au moins une maladie tropicale négligée dans 42 pays et territoires depuis 2010.

Maladies non transmissibles, santé mentale et risques pour l'environnement

42. À l'échelle mondiale, 74 % de tous les décès survenus en 2019 ont été causés par des maladies non transmissibles. Le pourcentage associé à la probabilité de mourir de l'un des quatre principaux types de maladies non transmissibles (maladies cardiovasculaires, cancers, diabète et maladies respiratoires chroniques) entre 30 et 70 ans est passé de 19,9 % en 2010 à 17,8 % en 2019. Ce taux de diminution reste insuffisant pour réaliser la cible correspondante. La pandémie de COVID-19 a montré qu'il fallait accorder davantage d'attention aux interventions dans ce domaine, car les personnes souffrant de ce type de pathologies courent un risque plus élevé de maladie grave et de décès lorsqu'elles contractent la COVID-19.

43. Environ 700 000 personnes se sont suicidées en 2019. Le taux mondial de décès par suicide a diminué de 29 %, passant de 13 décès pour 100 000 habitants en 2000 à 9,2 décès pour 100 000 habitants en 2019.

44. En 2019, la consommation mondiale d'alcool était de 5,8 litres d'alcool pur par personne âgée de 15 ans ou plus, soit une baisse de 5 % par rapport aux 6,1 litres de 2010.

45. Le taux mondial de mortalité due aux accidents de la route a diminué de 8,3 %, passant de 18,1 décès pour 100 000 habitants en 2010 à 16,7 décès pour 100 000 habitants en 2019. Néanmoins, 1,3 million de personnes sont mortes dans des accidents de la route en 2019, dont 75 % de garçons et d'hommes. Dans les pays et territoires à faible revenu, où le taux de possession d'un véhicule est plus faible que dans les pays et territoires à revenu élevé, le taux de mortalité était pourtant plus de 3,5 fois supérieur. Les accidents de la route ont été la principale cause de décès chez les jeunes de 15 à 29 ans.

46. La prévalence mondiale de la consommation de tabac chez les hommes est passée de 50 % en 2000 à 38,6 % en 2018, et chez les femmes, de 16,7 % en 2000 à 8,5 % en 2018. Malgré cette évolution encourageante, le nombre de personnes décédées d'une maladie liée au tabagisme a été estimé à plus de 8,1 millions en 2017.

47. Les empoisonnements accidentels ont été responsables de plus de 84 000 décès en 2019. Bien que le nombre de ces décès ait régulièrement diminué depuis 2000, les taux de mortalité restent relativement élevés dans les pays et territoires à faible revenu, où ils sont plus de deux fois supérieurs à la moyenne mondiale. Un tiers de tous les décès dus à des empoisonnements accidentels se sont produits en Afrique subsaharienne.

Systèmes de prestation de soins de santé et financement de ceux-ci

48. La vaccination est l'une des interventions en santé les plus efficaces et les plus rentables au monde. Alors que la couverture vaccinale des nourrissons a augmenté, passant de 72 % en 2000 à 85 % en 2015, pour ensuite stagner jusqu'à 2019, on estime à 19,7 millions le nombre d'enfants n'ayant pas reçu les vaccins essentiels avant l'âge d'un an en 2019. En outre, le taux d'administration du vaccin antipneumococcique conjugué, qui a pour effet de réduire considérablement l'incidence de la pneumonie, n'a pas encore atteint 50 % à l'échelle mondiale. La rougeole est une maladie très contagieuse et la couverture vaccinale de 71 % pour les deux doses n'a pas suffi à prévenir l'apparition d'épidémies en 2019.

49. L'amélioration des services de santé essentiels, mesurée par l'indice de couverture des services, est passée d'une moyenne mondiale de 45 sur 100 en l'an 2000 à 66 en 2017. Ce sont les pays et territoires à faible revenu qui ont enregistré les plus grands progrès, principalement grâce aux interventions menées contre les maladies infectieuses. Toutefois, le rythme des avancées s'est ralenti depuis 2010, les

pays et territoires les plus pauvres ou touchés par des conflits étant généralement les plus en retard. La pandémie de COVID-19 aggrave encore davantage la situation.

50. Avant la pandémie, on estimait que pour 927 millions de personnes, soit 12,7 % de la population mondiale, les dépenses de santé représentaient plus de 10 % du budget de leur ménage, et que pour 209 millions de personnes, soit 3 % de la population mondiale, la part de ces dépenses dépassait les 25 %, ce qui les exposait encore plus au risque de ne pas pouvoir consacrer une partie de leur budget à d'autres biens et services essentiels tels que l'alimentation et l'éducation.

51. L'aide publique au développement pour la santé de base fournie par l'ensemble des donateurs officiels a augmenté de 59 % en valeur réelle depuis 2010, pour atteindre 11 milliards de dollars en 2019. Le Fonds mondial de lutte contre le sida, la tuberculose et le paludisme, Gavi Alliance et les États-Unis d'Amérique ont fourni plus de la moitié de cette somme, soit respectivement 2,4 milliards, 1,9 milliard et 1,8 milliard de dollars. En 2019, 3,4 milliards de dollars ont été consacrés aux soins de santé de base, 2,2 milliards à la lutte contre les maladies infectieuses (à l'exception du VIH/sida), et 2,2 milliards au contrôle du paludisme.

52. Les soignants sont en première ligne des interventions menées pour lutter contre la pandémie de COVID-19. Les pays et les territoires, en particulier ceux qui disposent d'un personnel de santé limité, ont de plus en plus de difficultés à fournir des services de santé essentiels. Selon les données disponibles pour la période 2013-2018, la densité du personnel infirmier et des sages-femmes en Amérique du Nord est de plus de 150 pour 10 000 habitants, soit plus de 15 fois celle de l'Afrique subsaharienne et 8 fois celle de l'Afrique du Nord et de l'Asie du Sud. La densité de médecins en Amérique du Nord, en Océanie et en Asie centrale reste d'environ 25 pour 10 000 habitants, contre 2 pour 10 000 habitants en Afrique subsaharienne.

Objectif 4. Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie

53. Les conséquences de la pandémie de COVID-19 pour la scolarité constituent une « catastrophe générationnelle »³. Avant la pandémie, les progrès étaient déjà trop lents et insuffisants pour qu'il soit envisageable de réaliser les cibles relatives à l'éducation. Les fermetures d'écoles causées par la pandémie ont eu des conséquences dévastatrices sur l'apprentissage et le bien-être des enfants. Des centaines de millions d'enfants et de jeunes prennent du retard dans leur apprentissage, ce qui aura des répercussions à long terme. Un an après le début de la crise sanitaire, deux tiers des élèves sont toujours touchés par la fermeture totale ou partielle de leur école. Les enfants les plus vulnérables et ceux qui n'ont pas accès à l'enseignement à distance courent un risque accru de ne jamais retourner à l'école et d'être contraints au mariage ou au travail.

54. On estime que 101 millions d'enfants et de jeunes supplémentaires (du CP à la 4^e) n'atteindront pas le niveau minimum de compétence en lecture en 2020 du fait de la pandémie, qui a réduit à néant les progrès réalisés en matière d'éducation au cours des 20 dernières années. Les niveaux de compétence en lecture pourraient se rétablir d'ici 2024, mais cela ne sera possible qu'au prix d'efforts exceptionnels, grâce à des stratégies de remédiation et de rattrapage.

³ Organisation des Nations Unies, « L'éducation au temps de la COVID-19 et après », note de synthèse, août 2020.

55. Juste avant la pandémie, 53 % des jeunes achevaient leurs études secondaires, mais seulement 29 % en Afrique subsaharienne. La hausse des taux d'achèvement de la scolarité pourrait ralentir, voire s'inverser, en fonction de la durée de fermeture des écoles, qui entraîne des retards d'apprentissage et démotive les élèves, ainsi qu'en fonction de l'ampleur avec laquelle la pauvreté augmentera, ce qui multiplie encore les obstacles auxquels font face les enfants défavorisés.

56. Les données d'avant la pandémie concernant 76 pays et territoires, pour la plupart à revenu faible ou intermédiaire, indiquent qu'au cours de la période 2012-2020, 7 enfants sur 10 âgés de 3 et 4 ans étaient sur la bonne voie en termes de développement, sans différence significative entre les genres. Cependant, du fait de la pandémie, de nombreux jeunes enfants ne peuvent pas suivre un enseignement préscolaire et dépendent donc entièrement des personnes qui s'occupent d'eux. Or, lorsque, pendant les premières années de leur vie, les enfants conjuguent des conditions de vie peu sûres, des relations néfastes avec les personnes qui s'occupent d'eux et un manque d'accès à l'éducation, les conséquences peuvent être irréversibles et compromettre leur potentiel pour le reste de leur existence.

57. Le taux de participation à des activités organisées d'apprentissage un an avant l'âge officiel d'entrée à l'école a augmenté régulièrement au cours des années précédant la pandémie, passant de 65 % en 2010 à 73 % en 2019, quoiqu'à des degrés variables selon les pays et territoires (de 12 % à près de 100 %). La parité des genres a été atteinte dans toutes les régions. Les progrès réalisés au cours des années passées sont menacés depuis 2020 car les structures d'éducation préscolaire et les écoles primaires ont fermé dans la plupart des pays et territoires, empêchant ou limitant l'accès à l'éducation, en particulier pour les enfants vivant dans les pays et territoires à revenu faible ou intermédiaire.

58. Les disparités face à l'accès à l'éducation et aux résultats de l'apprentissage persistent pour toute une série d'indicateurs. Par exemple, en 2019, seules 92 femmes et filles âgées de 15 ans ou plus étaient alphabétisées pour 100 garçons et hommes de la même tranche d'âge. Près de la moitié des pays et territoires disposant de données récentes n'ont pas atteint la parité des sexes en ce qui concerne l'achèvement du cycle primaire, et seule une poignée l'ont atteinte pour les taux de scolarisation dans l'enseignement supérieur. Les disparités observées en fonction de la situation géographique (à savoir, urbaine ou rurale) et de la richesse des ménages sont généralement plus extrêmes, la parité étant atteinte dans un tiers et un sixième des pays et territoires, respectivement, pour ce qui est de l'achèvement du cycle primaire. En ce qui concerne le taux de fréquentation dans l'enseignement supérieur, aucun pays ou territoire disposant de données récentes n'a atteint la parité. La pandémie devrait balayer les progrès récemment accomplis en matière d'équité. Les personnes issues des ménages les plus pauvres et d'autres groupes vulnérables sont moins bien équipées pour participer aux programmes d'enseignement à distance, et sont plus à même de décrocher définitivement ou pour de longues périodes.

59. Selon les données disponibles pour la période allant de 2017 à 2019, plus d'un cinquième des écoles primaires n'ont pas accès à l'eau potable, et moins d'un tiers disposent d'installations de base pour le lavage des mains. Dans les pays les moins développés, plus de deux tiers des écoles primaires n'ont pas accès à l'électricité, les taux encore étant plus faibles pour l'accès à Internet et la disponibilité d'ordinateurs à des fins pédagogiques.

60. En 2019, l'aide publique au développement consacrée aux bourses d'études s'est élevée à 1,7 milliard de dollars, contre 1,3 milliard en 2017. L'Arabie saoudite, la France, le Japon, la Turquie et l'Union européenne ont fourni 55 % de cette somme.

61. En 2019, 81 % des enseignants du primaire ont reçu une formation, bien qu'il convienne de noter que cette proportion était plus faible en Afrique subsaharienne (65 %) et en Asie du Sud (74 %). Le personnel enseignant a gravement souffert des mesures de confinement sans précédent imposées du fait de la pandémie, celles-ci ayant entraîné la fermeture totale ou partielle des écoles dans la plupart des pays et territoires.

Objectif 5. Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles

62. Les conséquences socio-économiques de la pandémie de COVID-19 ont eu des répercussions négatives sur les progrès récemment accomplis en matière d'égalité des sexes : la violence à l'égard des femmes et des filles s'intensifie, le mariage des enfants devrait augmenter après avoir diminué au cours des années précédentes, et le travail domestique, en augmentation, touche les femmes de manière disproportionnée. La pandémie a montré qu'il fallait agir rapidement pour remédier à l'inégalité de genre, qui reste omniprésente partout dans le monde, et se remettre sur la voie de l'égalité. Les femmes ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre la pandémie en tant qu'agents de santé de première ligne, soignantes, gestionnaires et responsables des efforts de riposte et de relèvement. Elles restent pourtant sous-représentées aux postes de direction de premier plan, et leurs droits et priorités ne sont souvent pas pris en compte de manière explicite dans l'action menée pour lutter contre la pandémie. La crise offre l'occasion de remodeler et de reconstruire les systèmes, les lois, les politiques et les institutions de sorte qu'ils favorisent l'égalité femmes-hommes.

63. Les lois discriminatoires et les lacunes juridiques continuent d'empêcher les femmes de jouir pleinement de leurs droits humains. Les données de 95 pays et territoires montrent qu'en 2020, plus de la moitié d'entre eux ne disposaient pas de quotas assurant la représentation des femmes au Parlement national. Si 83 % de ces pays avaient consacré une partie de leur budget à la mise en place d'une législation relative à la violence à l'égard des femmes, ils étaient toujours 63 % à ne pas disposer de lois sur le viol qui soient axées sur le principe du consentement. Bien qu'ils aient été 90 % à avoir interdit la discrimination fondée sur le genre à l'embauche ou au travail, près de la moitié continuait de restreindre l'accès des femmes à certains emplois ou secteurs d'activité. Enfin, près d'un quart n'accordait pas aux femmes les mêmes droits qu'aux hommes en matière de mariage et de divorce.

64. De nouvelles estimations basées sur des enquêtes menées au cours de la période 2000-2018 confirment que près de 736 millions de femmes, soit une sur trois, ont subi des violences physiques, des violences sexuelles ou les deux de la part d'un mari ou d'un partenaire intime, ou des violences sexuelles de la part d'un non-partenaire, au moins une fois dans leur vie à partir de l'âge de 15 ans – un chiffre resté largement inchangé au cours de la dernière décennie. La violence au sein du couple commence tôt, puisque près de 24 % des adolescentes de 15 à 19 ans et 26 % des jeunes femmes de 20 à 24 ans ayant déjà eu un partenaire ou été mariées en ont déjà été victimes.

65. Au cours de la dernière décennie, la pratique du mariage d'enfants a considérablement reculé, la proportion mondiale de jeunes femmes mariées enfant ayant diminué de 15 %, passant de près d'une sur quatre en 2010 à une sur cinq en 2020. Quelque 25 millions de filles ont ainsi évité le mariage. Toutefois, les effets profonds de la pandémie menacent ces progrès, puisqu'ils risquent d'entraîner le mariage de près de 10 millions de filles supplémentaires au cours de la prochaine décennie.

66. Selon les données provenant de 31 pays et territoires dans lesquels les mutilations génitales féminines sont pratiquées, au moins 200 millions de femmes et

de filles ont été soumises à cette pratique. Malgré certaines avancées, il existe encore des pays et territoires dans lesquels au moins 9 filles et femmes sur 10, âgées de 15 à 49 ans, ont subi de telles mutilations, ce qui donne à cette pratique néfaste un caractère presque universel.

67. Les dernières données recueillies concernant 90 pays et territoires entre 2001 et 2019 indiquent qu'au cours d'une journée moyenne, les femmes consacrent environ 2,5 fois plus d'heures que les hommes au travail domestique non rémunéré.

68. Au 1^{er} janvier 2021, les données de 135 pays et territoires indiquaient qu'à l'échelle mondiale, la proportion moyenne de femmes siégeant dans les chambres uniques ou les chambres basses des parlements avait atteint 25,6 %, poursuivant une lente tendance à la hausse qui permettrait de parvenir à la parité d'ici une quarantaine d'années, tandis que la proportion de femmes occupant des fonctions dans les organes délibérants locaux était de 36,3 %. Seules les chambres parlementaires basses ou uniques de 23 pays et territoires et les gouvernements locaux de 22 pays et territoires comptent 40 % de femmes ou plus, proportion qui a été atteinte, dans la plupart de ces pays et territoires, au moyen de quotas.

69. En 2019, les femmes représentaient près de 39 % de la population active mondiale, mais n'occupaient que 28,3 % des postes de direction, soit une hausse de 3 points depuis 2000. La pandémie ayant des conséquences disproportionnées pour les femmes actives, et pour les entrepreneuses en particulier, les quelques progrès réalisés dans la réduction des disparités entre les femmes et les hommes occupant des postes de direction risquent de partir en fumée.

70. Les données fournies par 36 pays et territoires pour 2020 concernant les garanties prévues par leur cadre juridique quant à l'égalité des droits des femmes en matière de propriété foncière montrent qu'une nette amélioration a été réalisée dans l'établissement de droits d'héritage égaux (69 %) et d'exigences de consentement du conjoint pour les transactions foncières (61 %), tandis que les progrès sont à la traîne dans des domaines tels que l'enregistrement des terres, le droit coutumier et la représentation des femmes dans la gouvernance foncière.

71. Il a été démontré que doter les femmes de téléphones portables permettait d'accélérer le développement social et économique. Toutefois, dans les 66 pays et territoires disposant de données pour la période 2017-2019, les hommes étaient plus nombreux que les femmes à posséder un téléphone portable (écart : 8,5 points de pourcentage).

72. En 2018, 81 % des 69 pays pour lesquels des données étaient disponibles devaient améliorer leurs systèmes de suivi des allocations budgétaires consacrées à l'égalité des sexes. Dans le contexte de la pandémie de COVID-19, le renforcement de ces systèmes par l'utilisation systématique d'outils de budgétisation tenant compte des questions de genre contribuera à mieux cibler les ressources permettant de faciliter un relèvement favorisant l'égalité des genres.

Objectif 6. Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable

73. Des milliards de personnes vivent encore sans accès à l'eau potable et à des services d'assainissement et d'hygiène gérés de manière sûre, qui sont essentiels pour protéger la santé et contenir la propagation de la COVID-19. Au cours du siècle dernier, l'utilisation mondiale de l'eau a augmenté plus de deux fois plus vite que la croissance démographique. Outre le stress hydrique, les pays et les territoires font face à des défis croissants associés à la pollution de l'eau, à la dégradation des écosystèmes liés à l'eau, à la rareté de l'eau due aux changements climatiques et au

manque de coopération en matière d'eaux transfrontières. L'objectif 6 n'est pas en voie d'être réalisé. Il est impératif d'accélérer considérablement les progrès actuels et l'adoption de solutions intégrées et holistiques en matière de gestion de l'eau.

74. Entre 2000 et 2020, le nombre de personnes ayant accès à des services d'approvisionnement en eau potable et à des services d'assainissement gérés de manière sûre a augmenté de 2 milliards et 2,4 milliards, respectivement. Malgré les progrès accomplis, en 2020, 2 milliards de personnes n'avaient pas accès à des services d'approvisionnement en eau potable gérés de manière sûre, 3,6 milliards n'avaient pas accès à des services d'assainissement et 2,3 milliards n'avaient pas accès à des services d'hygiène de base. Une personne sur trois ne dispose toujours pas d'une installation équipée d'eau et de savon pour se laver les mains à la maison, ce qui les rend particulièrement vulnérables au virus responsable de la COVID-19.

75. Dans les 42 pays et territoires ayant communiqué des données sur la production et le traitement des eaux usées en 2015, 32 % des flux d'eaux usées faisaient l'objet d'une forme de traitement. Il ressort des données de 128 pays et territoires que 56 % des eaux usées générées par les ménages en 2020 ont été traitées en toute sécurité,

76. Une évaluation des rivières, des lacs et des aquifères menée en 2020 dans 89 pays et territoires a révélé que la qualité de 72 % des masses d'eau étudiées était bonne. Puisqu'il est plus facile de protéger que de réparer, c'est dès maintenant qu'il faut préserver ces masses d'eau de la pollution.

77. Les mesures favorisant une utilisation plus efficace de l'eau contribuent à réduire le stress hydrique d'un pays. L'efficacité mondiale est passée de 17,30 dollars par m³ en 2015 à 19 dollars par m³ en 2018, soit une augmentation de 10 %. Depuis 2015, l'utilisation de l'eau a été plus efficace dans tous les secteurs économiques (de 15 % dans le secteur industriel, de 8 % dans le secteur agricole et de 8 % dans le secteur des services).

78. En 2018, le stress hydrique mondial a été estimé à 18,4 %, soit une augmentation par rapport aux 18,2 % de 2015. Des régions telles que l'Asie de l'Ouest et du Sud et l'Afrique du Nord présentent des niveaux de stress hydrique très élevés, à savoir supérieurs à 70 %. L'Asie du Sud-Est, l'Amérique latine et les Caraïbes, et l'Afrique subsaharienne, quant à elles, ont vu leurs niveaux augmenter entre 2017 et 2018.

79. En 2020, 129 pays et territoires n'étaient pas en voie de réaliser la cible prévoyant la mise en œuvre d'une gestion intégrée des ressources en eau d'ici à 2030, dont la réalisation repose, entre autres, sur la mise en place de mécanismes de financement et de coordination entre les secteurs ainsi que sur la gestion et le suivi des bassins. Le taux de réalisation de cette cible doit doubler à l'échelle mondiale. Dans de nombreux pays et territoires, la pandémie de COVID-19 a permis à davantage de parties prenantes de s'impliquer dans la gestion des ressources en eau, les consultations menées en ligne.

80. Il importe de faire progresser la coopération dans le domaine de la gestion des eaux transfrontières, qui joue un rôle crucial dans la prévention des conflits et dans le soutien à la paix, au développement durable et à une intégration régionale plus large. Cependant, selon les données disponibles pour 2017 et 2020, sur les 153 pays et territoires partageant des rivières, des lacs et des aquifères, seuls 24 ont protégé l'intégralité de la superficie de leurs bassins frontaliers par des accords opérationnels, et seuls 22 autres en ont fait de même pour au moins 70 % de la superficie de leur bassins.

81. Les écosystèmes d'eau douce et la multitude de ressources qu'ils fournissent subissent des changements considérables. La superficie des eaux de surface d'un cinquième des bassins hydrographiques de la planète est en train d'augmenter ou de

diminuer avec rapidité. Cette situation sans précédent est aggravée par la pollution des grands lacs ainsi que par la perte et la dégradation persistantes des zones humides et de la biodiversité des eaux douces. Entre 1970 et 2015, la superficie totale des zones humides intérieures et marines ou côtières a diminué d'environ 35 %, soit trois fois plus vite que celle des forêts. Il faut intensifier et accélérer de toute urgence les efforts actuels de protection et de restauration des écosystèmes liés à l'eau.

82. De 2015 à 2019, les montants versés au titre de l'APD en faveur du secteur de l'eau sont restés stables à environ 8,8 milliards de dollars, tandis que ceux des engagements pris en la matière ont augmenté de 9 %. Au cours de la même période, les prêts accordés à des conditions favorables aux pays les moins avancés ont augmenté de 52 % pour atteindre 2 milliards de dollars, alors que les subventions qu'ils ont touchées au titre de l'APD n'ont augmenté que de 8 %.

83. En 2018 et 2019, deux tiers des 109 pays et territoires ayant communiqué des données disposaient de politiques, de lois et de procédures concernant la participation des communautés locales à la gestion de l'eau et de l'assainissement. Pourtant, seuls 14 pays et territoires ont fait état de niveaux élevés de participation des communautés et des usagers à la gestion et à la prise de décision.

Objectif 7. Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable

84. Malgré les progrès considérables réalisés au cours de la dernière décennie pour améliorer l'accès à l'électricité, accroître l'utilisation des énergies renouvelables dans le secteur de l'électricité et améliorer l'efficacité énergétique, tout le monde ne dispose pas aujourd'hui d'une énergie abordable, fiable, durable et moderne. L'énergie propre et durable doit être au cœur des mesures prises pour lutter contre la COVID-19 et les changements climatiques.

85. L'accès mondial à l'électricité est passé de 83 % en 2010 à 90 % en 2019, avec une augmentation de l'électrification annuelle moyenne de 0,876 point de pourcentage. La manque d'accès a diminué à l'échelle mondiale, passant de 1,22 milliard en 2010 à 759 millions en 2019. Malgré les efforts considérables qui ont été déployés, il pourrait encore y avoir jusqu'à 660 millions de personnes concernées par le manque d'accès à l'électricité en 2030. De surcroît, la pandémie de COVID-19 vient faire obstacle aux progrès éventuels en matière d'électrification.

86. En 2019, 66 % de la population mondiale avait accès à des combustibles et des technologies de cuisson propres. Au cours de la période 2010-2019, c'est dans les pays et territoires à revenu faible ou intermédiaire les plus peuplés que cet accès a le plus augmenté : Brésil, Chine, Inde, Indonésie et Pakistan. Les personnes qui dépendent de combustibles et de technologies polluants sont exposées à des niveaux élevés de pollution de l'air intérieur, qui peuvent avoir de graves conséquences sur leurs systèmes cardiovasculaire et respiratoire et accroître leur vulnérabilité face aux maladies, notamment au virus responsable de la COVID-19.

87. La part des énergies renouvelables dans la consommation finale d'énergie, qui était de 16,4 % en 2010, a progressivement augmenté pour atteindre 17,1 % en 2018. Cependant, la part de l'énergie issue de sources renouvelables modernes dans la consommation finale totale n'a augmenté que de 2,5 points de pourcentage en une décennie, restant inférieure à 11 % en 2018. La pandémie a des effets mitigés sur le développement des énergies renouvelables dans les secteurs d'utilisation finale : la demande d'électricité a diminué de 2 % en 2020 par rapport à 2019, mais l'utilisation des énergies renouvelables pour la production d'électricité a augmenté de près de 7 % année après année.

88. L'intensité énergétique primaire est passée de 5,6 mégajoules par dollar de produit intérieur brut (PIB) en 2010 à 4,8 mégajoules en 2018, soit un taux d'amélioration annuel moyen de 2 %. Si les premières estimations pour 2019 indiquent également une amélioration de 2 %, les perspectives pour 2020 laissent entrevoir un taux de seulement 0,8 % en raison de la pandémie. Pour réaliser la cible 7.3, l'amélioration annuelle devra être de 3 % en moyenne jusqu'en 2030.

89. S'agissant des énergies propres et renouvelables, les flux financiers internationaux à destination des pays en développement se sont élevés à 14 milliards de dollars en 2018, soit 35 % de moins qu'en 2017 mais 32 % de plus qu'en 2010. Les projets ayant trait à l'hydroélectricité ont bénéficié de 27 % de ces flux en 2018, les projets relatifs au solaire, de 26 %, à la géothermie, de 8 %, à l'éolien, de 5 % et à des énergies renouvelables multiples ou autres, de 34 %.

90. À la fin de 2019, les pays en développement disposaient d'une capacité d'énergie renouvelable de 219 Watts par habitant, soit une augmentation de 7 % sur l'année, qui restait néanmoins légèrement inférieure à l'expansion de 8,8 % enregistrée pour 2018. La capacité hydroélectrique par habitant est restée stable en 2019, la capacité totale ayant augmenté au rythme de la croissance démographique au cours de l'année, soit d'environ 0,4 %. Les capacités solaires et éoliennes, quant à elles, se sont développées beaucoup plus rapidement que la croissance démographique, entraînant une augmentation de la capacité par habitant de 22,2 et 11,3 %, respectivement.

Objectif 8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous

91. Avant le début de la pandémie de COVID-19 en 2020, la croissance moyenne de l'économie mondiale avait ralenti. La pandémie a provoqué la pire récession économique que le monde ait connue depuis la Grande Dépression et eu des effets considérables sur le temps de travail et les revenus. En 2020, 8,8 % des heures de travail ont été perdues par rapport au chiffre du quatrième trimestre de 2019, ce qui équivaut à 255 millions d'emplois à temps plein et à environ quatre fois le nombre d'heures perdues pendant la crise financière mondiale de 2009. Les jeunes et les femmes ont particulièrement souffert de la crise du marché du travail. L'économie mondiale se relève lentement, mais l'activité pourrait rester en deçà des niveaux d'avant la pandémie pendant une période prolongée.

92. Après une croissance moyenne d'environ 2 % de 2014 à 2018, le PIB réel mondial par habitant n'a augmenté que de 1,3 % en 2019. On estime qu'il a diminué de 5,3 % en 2020 en raison de la pandémie. Le PIB réel mondial par habitant devrait à nouveau augmenter de 3,6 % en 2021 et de 2,6 % en 2022.

93. Alors que le PIB réel des pays les moins avancés avait augmenté de 4,8 % en 2019, il aurait diminué de 1,3 % en 2020 en raison des perturbations causées par la pandémie.

94. Avant le début de la pandémie, l'emploi informel représentait 60,2 % de l'emploi mondial, soit l'équivalent de 2 milliards de personnes occupant des emplois informels caractérisés par l'absence de protection de base, notamment de couverture sociale. Plus des trois quarts de ces personnes, soit 1,6 milliard de travailleurs informels, ont considérablement souffert des mesures de confinement liées à la pandémie, ou bien travaillaient dans les secteurs les plus durement touchés. Ces personnes risquent fort de sombrer dans la pauvreté et auront plus de mal à retrouver leurs moyens de subsistance au moment de la reprise.

95. Autour de 2017, l'écart de rémunération moyen entre femmes et hommes était proche de 12 %, autrement dit le salaire horaire des femmes était en moyenne de 12 % inférieur à celui des hommes dans la moitié des pays et territoires disposant de données. Toutefois, cet écart de rémunération est approximatif, puisqu'il est calculé en fonction du salaire horaire moyen sans qu'il soit tenu compte du secteur, de la profession, du niveau d'éducation ou de l'expérience professionnelle. Une étude mondiale menée par l'Organisation internationale du Travail a révélé un écart de rémunération pondéré de 19 % entre les femmes et les hommes. Dans 87 % des pays et territoires disposant de données récentes, les cadres gagnent en moyenne plus de deux fois le salaire horaire des travailleurs non qualifiés.

96. Le nombre de chômeurs s'est alourdi de 33 millions de personnes en 2020, le taux de chômage ayant augmenté de 1,1 point de pourcentage pour atteindre 6,5 %. Toutefois, les chiffres du chômage ne reflètent qu'une petite partie des emplois perdus à cause de la crise sanitaire, du fait qu'ils n'incluent pas les 81 millions de personnes qui n'ont pas activement cherché un emploi ou étaient tout simplement dans l'impossibilité de trouver un emploi en raison des restrictions imposées par la pandémie. Les jeunes et les femmes ont particulièrement souffert de la crise, avec des pertes d'emploi de 8,7 et 5 % en 2020, respectivement, contre 3,7 % pour l'ensemble des adultes et 3,9 % pour les hommes.

97. En 2019, plus d'un jeune sur cinq n'avait pas d'emploi et ne suivait pas d'études ou de formation, un chiffre relativement inchangé depuis 2005. Les chiffres trimestriels indiquent que ces chiffres ont augmenté entre le quatrième trimestre 2019 et le deuxième trimestre 2020 dans 42 des 49 pays et territoires disposant de données. Les jeunes femmes – qui étaient déjà deux fois plus susceptibles que les hommes d'être déscolarisées et sans emploi ni formation – ayant été contraintes à l'inactivité de manière disproportionnée pendant la pandémie, il est probable que l'écart entre les genres se creuse encore un peu plus parmi les jeunes dans ce domaine.

98. Le respect par les gouvernements des droits fondamentaux du travail que sont la liberté d'association et la négociation collective a peu évolué entre 2015 et 2018.

99. Le PIB provenant du tourisme a augmenté à un rythme plus élevé que le reste de l'économie au cours de la décennie précédant 2019 pour représenter 4,1 % du PIB en 2019, contre 3,7 % en 2008. Toutefois, comme il a été l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie, un renversement de cette tendance est attendu pour 2020 et les années à venir. Les arrivées internationales ont diminué de 74 % en 2020 par rapport à 2019, ce qui représente une perte de 1 300 milliards de dollars pour ce qui est des dépenses de tourisme récepteur, soit plus de 11 fois la perte causée par la crise mondiale de 2009. On estime que 100 à 120 millions d'emplois touristiques sont menacés du fait de la pandémie, et que les femmes seront touchées de manière disproportionnée. Si les entreprises du tourisme de pratiquement tous les pays et territoires du monde sont touchées, ce sont les petits États insulaires en développement qui souffrent le plus de la situation.

100. À l'échelle mondiale, le nombre de guichets automatiques pour 100 000 adultes a augmenté de plus de 50 % au cours de la dernière décennie, passant de 45 en 2010 à 69 en 2019. Cependant, on observe un léger renversement de tendance dans le secteur des banques commerciales, dont le nombre d'agences en 2019 était légèrement inférieur à celui enregistré en 2010.

101. En 2019, l'aide au commerce a diminué de 6 % pour atteindre un montant de 53 milliards de dollars aux prix courants. Les secteurs qui en ont le plus bénéficié sont l'énergie (27,9 % de l'aide totale), les transports et le stockage (22,6 %), et l'agriculture (17,8 %).

102. En 2020, près d'un tiers des 107 pays et territoires ayant communiqué des données avaient élaboré et mis en œuvre une stratégie pour l'emploi des jeunes, tandis que 44 (soit 41,1 %) en avaient conçu une sans avoir pu démontrer qu'ils l'avaient effectivement mise en œuvre, et qu'un peu moins d'un quart (soit 24,3 %) s'employaient à en élaborer une.

Objectif 9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation

103. L'année précédant le déclenchement de la plus grande crise économique que le monde ait connu depuis des décennies, la valeur ajoutée manufacturière avait affiché son taux de croissance année après année le plus faible depuis 2012, principalement en raison des tensions tarifaires et commerciales opposant les économies les plus puissantes. La pandémie a durement touché les industries manufacturières et les transports, entraînant des pertes d'emplois et une baisse des revenus des travailleurs. La crise pose des défis sans précédent pour les chaînes de valeur mondiales car elle perturbe à la fois l'offre et la demande de biens. Les petites industries ont été sévèrement touchées et sont nombreuses à avoir du mal à survivre. Cependant, la pandémie a également permis de favoriser l'industrialisation des pays en développement de les doter de technologies révolutionnaires.

104. Selon les données disponibles pour 2018 et 2019 concernant les 25 pays et territoires d'Afrique, d'Asie, d'Amérique du Sud, d'Asie centrale et du Moyen-Orient pour lesquels l'indice d'accès rural de la Banque mondiale a été actualisé grâce à une méthode spatiale, sur 520 millions de personnes vivant en milieu rural, près de 300 millions n'ont toujours pas accès aux routes.

105. La croissance des volumes du fret maritime et du trafic des ports à conteneurs a faibli en 2019, progressant aux taux marginaux de 0,5 et 2 %, respectivement, par rapport à 2018. En raison de la pandémie de COVID-19, en 2020, le volume du fret maritime international devrait avoir diminué de 4,1 % et le trafic des ports à conteneurs de 2,1 %.

106. Parce qu'elle a perturbé les chaînes de valeur mondiales et limité la circulation des personnes et des biens, la pandémie a nui au secteur manufacturier, entraînant une baisse significative de 8,4 % de la production manufacturière en 2020. La part mondiale de la valeur ajoutée manufacturière dans le PIB est passée de 16,5 % en 2019 à 15,9 % en 2020.

107. L'industrie manufacturière des pays les moins avancés devrait, en 2020, avoir connu une croissance négligeable de 1,2 %, contre 8,7 % en 2019, ce qui leur a permis d'augmenter leur part de la valeur ajoutée manufacturière, qui est passée de 10,1 % en 2010 à 12,8 % en 2020. Toutefois, le taux de croissance est trop faible pour réaliser l'objectif visant à doubler la part de cette industrie dans le PIB d'ici à 2030. En 2020, la valeur ajoutée manufacturière par habitant n'était que de 135 dollars dans les pays les moins avancés, contre 4 194 dollars en Europe et en Amérique du Nord.

108. En 2019, 13,7 % des travailleurs mondiaux, soit 454 millions de personnes, étaient employés dans l'industrie manufacturière, l'un des secteurs les plus durement touchés par la pandémie. Dans les 49 pays et territoires pour lesquels des données sont disponibles, l'emploi dans le secteur manufacturier a diminué en moyenne de 5,6 % et de 2,5 % aux deuxième et troisième trimestres de 2020, respectivement, par rapport aux mêmes périodes en 2019.

109. Les petites industries ont été sévèrement touchées par la pandémie, et beaucoup d'entre elles continuent à faire face à des problèmes existentiels. Selon les données

d'enquête pour la période 2006-2020, avant la crise, 29,3 % des petits entrepreneurs avaient contractés des prêts ou bénéficiaient de lignes de crédit, avec quelques différences en fonction des régions. Seuls 15,7 % de petits entrepreneurs avaient reçu de tels prêts en Afrique subsaharienne, contre 44 % en Amérique latine et dans les Caraïbes.

110. Les émissions mondiales de dioxyde de carbone dues à la combustion de combustibles ont légèrement diminué en 2019 par rapport au pic historique de 33,5 milliards de tonnes atteint en 2018, en raison principalement de l'évolution des sources d'énergie dans les économies avancées et de conditions météorologiques plus clémentes sur tous les continents. Les émissions provenant de l'industrie manufacturière ont continué de baisser depuis 2014 et représentaient 5,9 milliards de tonnes en 2018. Bien que le niveau des émissions de dioxyde de carbone ait considérablement baissé en 2020 du fait des mesures de confinement nationales et des restrictions en matière de voyage, il est fort probable qu'une fois ces mesures levées, la plupart des économies retrouveront leurs niveaux habituels.

111. La part du PIB mondial investie dans la recherche et le développement a augmenté à un rythme satisfaisant, passant de 1,61 % en 2010 à 1,73 % en 2018. Cependant, les pays et territoires de la plupart des régions en développement n'ont pas atteint la moyenne mondiale, certains y consacrant moins de 1 % de leur PIB.

112. Le nombre de chercheurs par million d'habitants a augmenté, passant de 1022 en 2010 à 1 235 en 2018, s'élevant à seulement 99 en Afrique subsaharienne et à 3 847 en Europe et en Amérique du Nord. En outre, les femmes ne représentaient en 2018 que 30,5 % de la profession.

113. Le montant total des apports du secteur public consacrés à l'infrastructure économique des pays en développement a atteint 63,6 milliards de dollars en 2019, soit une augmentation de 39,6 % en valeur réelle depuis 2010. Les principaux secteurs en ayant bénéficié ont été les transports (21,3 milliards) et les services bancaires et financiers (15,3 milliards).

114. En 2018, la part de l'industrie manufacturière de moyenne et haute technologie dans l'ensemble de l'industrie manufacturière était de 49 % dans les régions développées et de 41,4 % dans les régions en développement, mais de seulement 8,9 % dans les pays les moins avancés. La pandémie a touché les différentes industries de manière inégale. Les industries de moyenne et haute technologie, telles que les secteurs de la pharmaceutique, de l'informatique, de l'électronique et de l'automobile, se sont remises plus rapidement de la crise que les industries à plus faible intensité technologique.

115. Le déploiement des réseaux mobiles à haut débit a ralenti en 2020. Les réseaux 4G couvraient près de 85 % de la population mondiale à la fin de 2020, soit deux fois plus de personnes qu'en 2015. Toutefois, la croissance annuelle ralentit progressivement depuis 2017, de sorte que la couverture en 2020 n'était supérieure que de 1,3 point de pourcentage à celle de 2019.

Objectif 10. Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre

116. Avant la pandémie, des progrès modestes avaient été réalisés pour réduire les inégalités dans certains domaines : par exemple, les inégalités de revenus avaient été réduites dans certains pays et territoires, le statut commercial préférentiel avait été maintenu pour les pays et territoires à faible revenu et les coûts de transaction relatifs aux transferts de fonds avaient diminué. Cela n'a pas empêché les inégalités de persister, que ce soit en matière de revenus, de richesse, d'opportunités ou autres. La

pandémie exacerbe les inégalités existantes au sein des pays et territoires et entre eux et frappe plus durement les personnes les plus vulnérables et les pays les plus pauvres. Elle risque de retarder de dix ans les progrès des pays et territoires les plus pauvres dans la réalisation des objectifs. Le nombre de réfugiés a atteint son niveau le plus élevé en 2020. Même avec les restrictions drastiques imposées dans le monde entier en matière de déplacement, des milliers de migrants sont morts au cours de leur voyage.

117. Selon les estimations du Fonds monétaire international, la pandémie de COVID-19 augmenterait l'indice de Gini moyen des économies de marché émergentes et des économies en développement de plus de 6 %, et aurait un impact encore plus important pour les pays et territoires à faible revenu⁴.

118. Selon les données de 44 pays concernant la période 2014-2020, près d'une personne sur cinq a déclaré avoir personnellement subi une discrimination au titre d'au moins un motif interdit par le droit international des droits de l'homme. Par ailleurs, les femmes étaient plus susceptibles d'être victimes de discrimination que les hommes. La pandémie a encore aggravé la situation sanitaire et socioéconomique de nombreux groupes déjà victimes d'une forte discrimination.

119. D'après les données de 2019 concernant les indicateurs de solidité financière, la productivité globale des prêts s'est relativement améliorée, tandis que les capitaux, qui permettent généralement d'amortir les pertes, se sont maintenus à un niveau élevé malgré une légère baisse. La part des pays et territoires ayant déclaré des prêts improductifs d'une valeur de plus de 5 % du total des prêts a diminué, passant de 41,9 % en 2018 à 39,5 % en 2019. Parallèlement, la part des pays et territoires ayant déclaré un ratio supérieur à 15 % entre le total des capitaux réglementaires et les actifs pondérés en fonction des risques a diminué, passant de 84,6 % en 2018 à 82,1 % en 2019, même si le ratio médian est passé de 17,9 % à 18,2 % sur la même période.

120. En 2020, 4 186 décès et disparitions ont été enregistrés le long des routes migratoires, les décès ayant augmenté sur certaines routes. Malgré la pandémie et les restrictions de déplacement imposées aux frontières des pays du monde entier, des dizaines de milliers de personnes ont quitté leur foyer pour entreprendre un voyage dangereux à travers les déserts et les mers.

121. À la mi-2020, le nombre de réfugiés ayant fui leur pays ou territoire en raison de guerres, de conflits, de persécutions, de violations des droits humains et d'événements troublant gravement l'ordre public avait atteint 24 millions, soit le chiffre le plus élevé jamais enregistré. Le nombre de réfugiés vivant hors de leur pays d'origine est passé à 307 sur 100 000 personnes, soit plus du double du chiffre enregistré à la fin de 2010.

122. À l'échelle mondiale, en 2019, 54 % des 111 gouvernements disposant de données ont déclaré avoir mis en place un ensemble complet de politiques visant à faciliter la migration et la mobilité des personnes de manière ordonnée, sûre, régulière et responsable, c'est-à-dire avoir pris des mesures pour au moins 80 % des sous-catégories qui constituent les six domaines d'action correspondant à cet indicateur. La mesure dans laquelle les gouvernements ont fait part de ces politiques varie toutefois considérablement d'un domaine d'action à l'autre, la plupart d'entre eux ayant déclaré avoir mis en place des mesures en faveur de la coopération, des partenariats et d'une migration sûre, ordonnée et régulière, et très peu d'entre eux ayant fait part de mesures relatives aux droits des migrants et au bien-être socioéconomique.

⁴ Fonds monétaire international (FMI), Perspectives de l'économie mondiale : une ascension longue et difficile (Washington, 2020).

123. De 2017 à 2020, la proportion de produits exportés par les pays les moins avancés et les pays en développement bénéficiant d'un traitement en franchise est restée inchangée, se maintenant à 66 et 52 %, respectivement.

124. En 2019, le total des apports de ressources pour le développement des pays en développement provenant des donateurs du Comité d'aide au développement, des organismes multilatéraux et d'autres fournisseurs clefs s'élevait à 400 milliards de dollars, dont 164 milliards de dollars d'APD.

125. Le coût moyen d'un envoi de fonds de 200 dollars est passé de 9,3 % en 2011 à 6,5 % en 2020, se rapprochant ainsi de la cible internationale fixée à 5 %. Ce coût a baissé en moyenne de 0,31 point de pourcentage chaque année.

Objectif 11. Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables

126. Avant la pandémie, dans les villes, le nombre d'habitants de taudis augmentait, la qualité de l'air se dégradait, les espaces publics ouverts se comptaient sur les doigts de la main et les transports publics étaient en général difficilement accessibles. Les conséquences directes et indirectes de la pandémie de COVID-19 rendent encore plus improbable la réalisation de cet objectif, davantage de personnes étant contraintes de vivre dans des bidonvilles, où la qualité de vie se détériore et la vulnérabilité augmente.

127. Le nombre d'habitants de taudis n'a cessé de croître au fil des ans, dépassant le milliard en 2018. Le nombre de personnes vivant dans des taudis urbains est le plus élevé en Asie de l'Est et du Sud-Est (370 millions), en Afrique subsaharienne (238 millions) et en Asie centrale et du Sud (226 millions).

128. Selon des données recueillies auprès d'un échantillon de 610 villes dans 95 pays et territoires, seule la moitié de la population urbaine mondiale avait aisément accès aux transports publics en 2019, autrement dit vivait à moins de 500 mètres à pied d'un système de transport de faible capacité (arrêt de bus ou de tramway) et à moins de 1 000 mètres d'un système de transport de forte capacité (gare ferroviaire ou gare maritime). En raison des mesures d'intervention imposées dans les pays et les territoires tout au long de l'année 2020 pour lutter contre la COVID-19, l'accès aux transports publics a été considérablement perturbé dans les villes du monde entier, que ce soit du fait de fermetures partielles et de capacités réduites ou de la fermeture totale des réseaux.

129. Les données recueillies en 2020 pour un échantillon de 911 villes dans 114 pays et territoires indiquent qu'entre 1990 et 2019, l'urbanisation des villes a été beaucoup plus rapide que la croissance démographique, et que les petites villes étaient urbanisées plus rapidement que les grandes. En moyenne, à l'exception de l'Afrique subsaharienne et de l'Asie de l'Est et du Sud-Est, toutes les régions ont enregistré une augmentation constante de la surface construite par habitant, l'Australie et la Nouvelle-Zélande enregistrant les valeurs les plus élevées.

130. Les données concernant échantillon de 911 villes dans 114 pays et territoires indiquent que la part de la superficie urbaine dédiée aux rues et aux espaces publics ouverts ne représentait en moyenne qu'environ 16 % en 2020, ce qui est bien inférieur à la répartition recommandée par le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), à savoir 30 % pour les rues et 10 à 15 % supplémentaires pour les espaces publics ouverts.

131. En mars 2021, 156 pays et territoires avaient mis en place des politiques urbaines nationales : près de la moitié en étaient au stade de la mise en œuvre, 38 %

aux premières étapes de l'élaboration, et 13 % à la phase de suivi et d'évaluation des résultats.

Objectif 12. Établir des modes de consommation et de production durables

132. Cela fait des décennies que les scientifiques expliquent que l'humanité est à l'origine des trois crises planétaires relatives au climat, à la biodiversité et à la pollution, qui sont toutes liées à des modes de production et de consommation non durables. L'évolution des modes de consommation et de production peut permettre à la croissance économique et au bien-être humain de ne plus dépendre de l'utilisation des ressources et de ne plus avoir d'incidence sur l'environnement. Elle peut également entraîner des transformations telles que celles envisagées dans les engagements mondiaux en matière de biodiversité, de climat et de développement durable en général. La pandémie de COVID-19 offre l'occasion d'explorer des modèles de développement plus inclusifs et équitables reposant sur une consommation et une production durables.

133. Entre 2017 et 2020, 83 pays et territoires et l'Union européenne ont fait état de leur contribution à la mise en œuvre du Cadre décennal de programmation concernant les modes de consommation et de production durables. En 2020, 136 politiques et 27 activités de réalisation ont été mises en place, ce qui porte leur nombre total à plus de 700. Des mesures spécifiques ont été prises pour que les ressources soient utilisées plus efficacement dans une industrie ou un domaine particulier, mais n'ont pas été appliquées à tous les secteurs et à toutes les industries.

134. Les données indiquent que l'empreinte matérielle mondiale par habitant a augmenté de près de 40 %, passant de 8,8 tonnes métriques en 2000 à 12,2 tonnes métriques en 2017. De même, la consommation intérieure de matériaux par habitant a augmenté de plus de 40 %, passant de 8,7 tonnes métriques en 2000 à 12,2 en 2017.

135. Bien que l'on dispose de peu de données, en 2016, près de 14 % des aliments produits dans le monde étaient perdus avant d'atteindre le secteur de la vente au détail. Les estimations varient selon les régions, de 20,7 % en Asie centrale et du Sud à 5,8 % en Australie et en Nouvelle-Zélande.

136. En 2019, la quantité de déchets électroniques produits était de 7,3 kg par habitant, dont seulement 1,7 kg était traité de manière écologiquement durable. La production de déchets électroniques devrait augmenter de 0,16 kg par habitant chaque année pour atteindre 9 kg par habitant en 2030. Le taux de croissance annuel du recyclage des déchets électroniques au cours de la dernière décennie, qui était de 0,05 kg par habitant, devra être multiplié par plus de 10 si l'on veut que tous les déchets électroniques soient recyclés d'ici à 2030.

137. Une étude pilote menée en 2020 sur un échantillon aléatoire d'environ 4 000 entreprises figurant dans la base de données du Pacte mondial des Nations Unies et dans celle consacrée à la communication de l'information sur la durabilité de l'Initiative mondiale sur les rapports de performance indique que 85 % de ces entreprises avaient mis en place des normes en matière de durabilité et 40 % avaient appliqué des normes poussées en la matière.

138. En décembre 2020, 40 pays et territoires avaient fourni des informations sur leurs politiques et plans d'action en faveur des pratiques durables de passation des marchés publics, ainsi que sur les dispositions légales qu'ils avaient mises en place pour encourager l'achat de produits écologiques, abordables et économes en énergie, favoriser des pratiques d'achat plus responsables sur le plan social et promouvoir des chaînes d'approvisionnement durables.

139. Les subventions destinées aux combustibles fossiles ont diminué en 2019 pour atteindre 431,6 milliards de dollars, en raison de la baisse des prix des carburants, ce qui a inversé la tendance à la hausse enregistrée de 2017 à 2018. Ces subventions devraient diminuer fortement en raison de l'effondrement de la demande provoqué par les efforts visant à atténuer les effets de la pandémie et du choc pétrolier survenu en 2020.

Objectif 13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions

140. Malgré les problèmes causés par la pandémie de COVID-19, les données préliminaires montrent que les concentrations atmosphériques mondiales des principaux gaz à effet de serre ont continué d'augmenter en 2020 malgré la diminution temporaire des émissions entraînée par les mesures prises pour lutter contre la pandémie. Les six années allant de 2015 à 2020 sont probablement les plus chaudes jamais enregistrées. De nombreux objectifs ont peu de chance d'être réalisés du fait des changements climatiques. Pour limiter le réchauffement de la planète à 1,5 °C au-dessus des niveaux préindustriels, conformément à l'Accord de Paris, il faudrait parvenir à des émissions nettes de dioxyde de carbone nulles d'ici à 2050 environ.

141. En avril 2020, 118 pays et territoires avaient élaboré et adopté des stratégies nationales ou locales de réduction des risques de catastrophe, soit une augmentation par rapport aux 48 pays et territoires qui l'avaient fait au cours de la première année d'application du Cadre de Sendai.

142. Au 31 décembre 2020, 190 parties (189 pays et territoires ainsi que l'Union européenne) avaient communiqué leur première contribution déterminée au niveau national à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, dont 44 étaient des pays moins avancés et 40 des petits États insulaires en développement. Quarante-huit autres pays et territoires, dont un parmi les pays les moins avancés et cinq parmi les petits États insulaires en développement, ont également communiqué leur deuxième contribution ou une mise à jour de celle-ci. Sur ces 48 pays et territoires, 39 ont inclus des informations concernant l'adaptation aux changements climatiques. Les contributions déterminées au niveau national montrent que les pays et les territoires définissent des objectifs et des indicateurs plus quantifiés s'agissant de l'adaptation et font le lien entre l'adaptation, les objectifs et d'autres cadres.

143. Au 31 mars 2021, sur 154 pays en développement, 125 s'étaient employés à mettre sur pied des plans nationaux d'adaptation, dont la formulation et la mise en œuvre avaient été placées au premier plan de leurs efforts d'adaptation. En outre, parmi les pays les moins avancés, six pays, dont trois petits États insulaires en développement, et quatre autres petits États insulaires en développement avaient mené à bien l'exécution de leur plan national d'adaptation. Certains pays les moins avancés ayant élaboré des projets de plans nationaux d'adaptation sont en passe de les achever et de les présenter, de sorte que tous les pays les moins avancés disposeront de plans nationaux d'adaptation d'ici 2021.

144. Selon les scientifiques, il faudrait réduire les émissions mondiales de 45 % par rapport aux niveaux de 2010 d'ici à 2030 pour que le réchauffement climatique ne dépasse pas les niveaux préindustriels de plus de 1,5 °C. En 2019, les émissions des pays développés étaient inférieures d'environ 6,2 % à celles de 2010, tandis que les émissions de 70 pays en développement avaient augmenté de 14,4 % en 2014.

145. Le montant du financement mondial que les États parties figurant à l'annexe I de la Convention-cadre sur les changements climatiques ont déclaré avoir versé

continue d'augmenter, ayant atteint une moyenne annuelle de 48,7 milliards de dollars pour la période 2017-2018. Cela représente une augmentation de 10 % par rapport à 2015-2016. Alors qu'en 2017 et 2018, plus de la moitié de l'ensemble de cette aide avait financé des mesures d'atténuation, la part consacrée à l'appui à l'adaptation ne cesse d'augmenter, de nombreux pays et territoires donateurs en ayant fait une priorité.

Objectif 14. Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable

146. Les sources de revenu de plus de 3 milliards de personnes dépendent des océans, et plus de 80 % du volume des marchandises commercialisées sont transportées par voie maritime. Les océans, les mers et les ressources marines sont constamment menacés par la pollution, le réchauffement et l'acidification, qui perturbent les écosystèmes marins et les communautés qu'ils font vivre. Ces changements ont des répercussions à long terme qui nécessitent que nous intensifiions de toute urgence la protection des environnements marins, les investissements dans les sciences océaniques, le soutien aux communautés de pêcheurs locaux et la gestion durable des océans.

147. Si les efforts visant à réduire les apports de nutriments dans les zones côtières portent leurs fruits dans certaines régions, les fleurs d'eau indiquent que l'eutrophisation côtière reste un problème. À l'échelle mondiale, les cas d'anomalies de chlorophylle-a (le pigment responsable de la photosynthèse chez toutes les plantes et les algues) dans les zones économiques exclusives nationales ont diminué de 20 % entre 2018 et 2020.

148. L'acidification de l'océan est due à l'absorption du dioxyde de carbone atmosphérique par l'océan, qui entraîne une diminution du pH et menace les organismes marins et les services liés à l'océan. Un ensemble limité de sites d'observation à long terme mis en place en haute mer a permis de constater une baisse continue du pH au cours des 20 à 30 dernières années.

149. La couverture moyenne de protection des zones clefs pour la biodiversité marine a augmenté au niveau mondial, passant de 28 % en 2000 à 44 % en 2020. Toutefois, ces progrès varient considérablement en fonction de l'emplacement géographique, moins d'un quart des zones clefs pour la biodiversité situées en Océanie (à l'exclusion de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande) étant protégées.

150. L'amélioration de la réglementation, conjuguée à un suivi et une surveillance efficaces, a permis de rétablir les stocks de poissons surexploités à des niveaux biologiquement viables. Cependant, l'adoption de telles mesures a jusqu'à présent été globalement lente, en particulier dans les pays en développement. Dans 13 pays et territoires ayant mis en place des systèmes d'évaluation et de gestion, la proportion de stocks de poissons dont le niveau est biologiquement viable est supérieure à la moyenne mondiale de 65,8 %, selon des données recueillies en 2019.

151. Entre 2018 et 2020, l'état d'avancement moyen de l'application des instruments internationaux visant à combattre la pêche illicite, non déclarée et non réglementée s'est amélioré, le score global mesurant l'application des cinq principaux instruments étant passé de 3 à 4 sur 5. Près de 75 % des États ont obtenu un score élevé en 2020, contre 70 % en 2018.

152. Entre 2018 et 2020, la mise en œuvre de cadres réglementaires et institutionnels reconnaissant et protégeant les droits d'accès des petits pêcheurs a également progressé, le score mondial étant passé de 3 à 4. Cela concerne, au niveau régional,

l’Afrique du Nord et l’Asie de l’Ouest, tandis que le score régional de l’Asie centrale et du Sud est passé de 3 à 2, ce qui montre qu’il faut redoubler d’efforts et ne pas nous reposer sur nos lauriers.

153. L’exploitation durable des pêches représentait environ 0,1 % du PIB mondial en 2017, et plus de 0,5 % du PIB dans certaines régions et dans les pays les moins avancés. Il faut impérativement gérer les stocks halieutiques de manière durable si l’on veut que la pêche continue de générer de la croissance économique et de soutenir un développement équitable. L’incidence à long terme de la pandémie de COVID-19 sur les pêches pose des problèmes importants qui risquent de compromettre la gestion durable des stocks et leur rentabilité.

154. En moyenne, seulement 1,2 % des budgets nationaux de recherche ont été alloués à l’océanographie entre 2013 et 2017, avec des montants allant de 0,02 % à 9,5 %. Il s’agit d’une faible proportion au regard de la contribution des océans à l’économie mondiale en 2010, estimée de manière prudente à 1 500 milliards de dollars.

155. De nombreux États ont ratifié la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et ses accords d’application ou y ont adhéré (168 parties pour la Convention, 150 pour l’Accord relatif à l’application de la Partie XI de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer et 91 pour l’Accord sur les stocks de poissons de 1995). Un certain nombre d’États ont appliqué ces instruments en mettant en place des cadres juridiques, politiques et institutionnels, mais certains pays en développement doivent faire des progrès supplémentaires, en particulier les pays les moins avancés.

Objectif 15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l’appauvrissement de la biodiversité

156. La déforestation et la dégradation des forêts, l’appauvrissement continu de la biodiversité et la dégradation progressive des écosystèmes ont des conséquences profondes sur le bien-être et la survie de l’humanité. Les objectifs fixés pour 2020 pour mettre fin à la perte de biodiversité n’ont pas été atteints. La pandémie de COVID-19 a montré qu’en menaçant la biodiversité, c’est sa propre existence que l’humanité met en péril. Si des efforts considérables sont déployés pour étendre la gestion durable des forêts, accroître la surface des zones clefs pour la biodiversité et multiplier les adhésions à la législation et aux traités visant à protéger la biodiversité et les écosystèmes, il reste encore beaucoup à faire pour placer la santé de la planète au centre de tous les plans et politiques.

157. Le rythme de la déforestation dans les régions tropicales a ralenti au cours de la dernière décennie mais la vigilance et des efforts ciblés sont de mise si l’on veut maintenir cette tendance. La part des zones forestières a diminué, passant de 31,9 % de la surface totale des terres en 2000 à 31,2 % en 2020, ce qui représente une perte nette de près de 100 millions d’hectares de forêts dans le monde. Entre 2000 et 2020, la zone forestière a augmenté en Asie, en Europe et en Amérique du Nord, mais a considérablement diminué en Amérique latine et en Afrique subsaharienne. Malgré les pertes de couverture forestière, on a observé à l’échelle mondiale et dans la plupart des régions du monde une augmentation ou une stabilisation de la biomasse forestière aérienne par hectare, de la proportion de la superficie forestière se trouvant dans des zones protégées et faisant l’objet de plans de gestion à long terme, et des zones

forestières certifiées, preuve que des progrès ont été faits en matière de gestion durable des forêts.

158. En 2020, 43 % en moyenne de chaque zone clef pour la biodiversité des terres, 42 % de chaque zone clef pour la biodiversité de l'eau douce et 41 % de chaque zone clef pour la biodiversité des montagnes se trouveront dans des zones protégées, soit une augmentation de 13 à 14 points de pourcentage depuis 2000.

159. En février 2021, 127 pays et territoires s'étaient engagés à fixer des cibles volontaires de neutralité en matière de dégradation des terres et 68 pays et territoires avaient déjà officiellement souscrit à ces cibles. Dans l'ensemble, les engagements pris en faveur de la restauration des terres sont estimés à 1 milliard d'hectares, dont 450 millions concernent les objectifs visant à parvenir à la neutralité en matière de dégradation des terres.

160. Les données tirées des images satellites révèlent que le couvert végétal (forêts, prairies, terres cultivées et zones humides) est resté stable dans les montagnes, à environ 73 % entre 2000 et 2018. Celui-ci tend à être plus important dans les zones montagneuses situées à moins de 2 500 mètres d'altitude. Néanmoins, le couvert végétal montagnoux varie considérablement d'une région géographique à l'autre, allant de 100 % en Océanie à 68 % en Afrique du Nord et en Asie de l'Ouest.

161. Le risque d'extinction des espèces a augmenté d'environ 10 % au cours des trois dernières décennies. L'indice de la Liste rouge, qui mesure le risque d'extinction des espèces (la valeur 1 indiquant un risque d'extinction nul et la valeur 0 l'extinction de toutes les espèces) est passé de 0,81 en 1993 à 0,73 en 2021.

162. Au 1^{er} février 2021, 128 pays et territoires et l'Union européenne (soit 60 de plus qu'en 2016) avaient ratifié le Protocole de Nagoya sur l'accès aux ressources génétiques et le partage juste et équitable des avantages découlant de leur utilisation relatif à la Convention sur la diversité biologique et 67 pays et territoires et l'Union européenne avaient communiqué des informations sur les cadres d'application qu'ils avaient mis en place à cet égard. Le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture compte aujourd'hui 148 parties, et jusqu'à présent, 57 pays et territoires ont fourni des informations sur les mesures qu'ils ont prises pour appliquer le protocole de Nagoya.

163. La pandémie et les vastes conséquences négatives qu'elle a entraînées pour le bien-être humain et économique ont illustré de manière frappante l'impact mondial que peuvent avoir les zoonoses, qui sont potentiellement véhiculées par le commerce légal et illégal des espèces sauvages. Si certains marchés de produits illégaux issus de la vie sauvage sont en déclin, comme celui de l'ivoire, qui a été divisé par 3,5 depuis 2013, d'autres espèces sont de plus en plus menacées, les trafiquants se tournant vers des produits plus lucratifs, comme les écailles de pangolin. En 2018, par exemple, le nombre d'équivalents pangolins entiers saisis avait été multiplié par 10 depuis 2014.

164. Quasiment tous les pays et territoires (98 %) ont adopté une législation nationale visant à prévenir ou à contrôler les espèces exotiques envahissantes, même si la portée de cette législation varie considérablement d'un secteur à l'autre. La proportion de pays et territoires alignant leurs objectifs en matière d'espèces exotiques envahissantes sur les objectifs mondiaux a augmenté, passant de 74 % en 2016 à 84 % en 2020.

165. En mars 2021, 89 pays et territoires avaient mis en œuvre le Système de comptabilité environnementale et économique, soit une augmentation de 29 % depuis 2017. Parmi ceux-ci, 62 (70 %) ont intégré le Système dans leurs méthodes

habituelles de production statistique, et en compilent et publient les comptes régulièrement.

166. En 2019, l'APD fournie par les membres du Comité d'aide au développement en faveur de la biodiversité s'est élevée à 6,6 milliards de dollars, soit une baisse de 14 % en termes réels par rapport à 2018. En 2021, on compte un total de 232 taxes relatives à la biodiversité en vigueur dans 62 pays et territoires.

Objectif 16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous

167. L'objectif de construire des sociétés pacifiques, justes et inclusives est encore loin d'avoir été réalisé, des millions de personnes vivant dans des États fragiles et touchés par un conflit. Fin 2019, 79,5 millions de personnes avaient été déplacées de force dans le monde, soit l'équivalent de 1 % de la population mondiale. La pandémie de COVID-19 a mis en évidence les inégalités et les discriminations et mis à l'épreuve les droits et les systèmes de protection des pays et des territoires, les affaiblissant, et, dans certains cas, les faisant voler en éclats.

168. Environ 437 000 personnes ont été victimes d'un homicide en 2019. Cependant, la violence mortelle diminue lentement, et le taux d'homicide est passé de 6 victimes pour 100 000 habitants en 2015 à 5,7 en 2019. Deux tiers de l'ensemble des victimes d'homicide se trouvaient en Afrique subsaharienne et en Amérique latine et dans les Caraïbes, et rien ne laisse présager une baisse des chiffres en Afrique subsaharienne.

169. Entre 2018 et 2020, l'ONU a enregistré 69 276 décès de civils dans 12 des conflits armés les plus meurtriers au monde. En 2020, on comptait cinq civils tués pour 100 000 habitants, dont un sur sept était une femme ou un enfant.

170. Même avant la pandémie, la violence contre les enfants était très répandue, faisant des victimes indépendamment de la richesse ou du statut social. Entre 2012 et 2020, dans 77 pays (pour la plupart des pays et territoires à faible revenu ou à revenu intermédiaire) pour lesquels des données sont disponibles, 8 enfants sur 10 âgés de 1 à 14 ans avaient subi, sous une forme ou une autre, une agression psychologique ou un châtement corporel chez eux au cours du mois écoulé.

171. En 2018, quelque 5 victimes de la traite des êtres humains sur 10 détectées dans le monde étaient des femmes et 2 sur 10 des filles. En outre, environ un tiers de toutes les victimes détectées étaient des enfants. Environ 50 % étaient des victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle et 38 % aux fins du travail forcé. La forte hausse du chômage qu'a entraînée la pandémie risque d'accroître la traite des personnes.

172. En 2019, la proportion des personnes détenues sans avoir été condamnées pour un crime est restée élevée, représentant 31 % de la population carcérale totale, ce qui n'a pas beaucoup changé depuis 2000.

173. Des données provenant de plus de 120 pays et territoires indiquent que les personnes vivant dans des pays et territoires à faible revenu sont les plus exposées à la corruption. Selon les dernières données disponibles pour la période allant de 2011 à 2020, la prévalence moyenne de la corruption dans les pays et territoires à faible revenu est de 37,6 %, contre 7,2 % dans les pays et territoires à revenu élevé.

174. Les données de 145 pays et territoires concernant les établissements indiquent qu'entre 2006 et 2020, près d'une entreprise sur six avait versé des pots-de-vin à des fonctionnaires.

175. En janvier 2021, 31,1 % des parlementaires étaient âgés de 45 ans ou moins, contre 28,1 % en 2018. La majorité des parlementaires occupant les postes d'orateur(trice) et de président(e) de commission demeuraient des hommes.

176. D'après les données de 2010 à 2020, les naissances de près d'un enfant de moins de 5 ans sur quatre n'ont jamais été officiellement enregistrées. En Afrique subsaharienne, seulement 45 % des enfants de moins de 5 ans disposent d'un acte de naissance.

177. En 2020, l'ONU a recensé 331 meurtres de défenseurs des droits humains (dont 13 % de femmes) dans 32 pays et territoires, soit une augmentation de 18 % par rapport à 2019, et 19 disparitions forcées (dont 22 % de femmes) dans 14 pays et territoires. Au total, 62 journalistes ont été tués en 2020, contre 57 en 2019, dont 65 % dans des pays et territoires qui n'étaient pas en situation de conflit.

178. En février 2021, 127 pays et territoires ont adopté des lois sur l'accès à l'information, mais pourraient en améliorer l'application. La pandémie a ralenti le rythme des progrès dans ce domaine, aucun pays ou territoire n'ayant adopté de telles lois en 2020 et un certain nombre de pays et territoires ayant temporairement suspendu les garanties juridiques existantes. Néanmoins, de nombreux pays et territoires ont tenté de mettre à disposition des données concernant les infections dues à la COVID-19, les contrats relatifs à l'équipement d'urgence et les plans de relance économique et de financement d'urgence.

179. En 2020, le nombre d'institutions nationales pour la promotion et la protection des droits humains fonctionnant de manière indépendante a augmenté de trois en Afrique subsaharienne et en Europe, portant à 42 % la proportion de pays et territoires ayant réussi à se conformer aux Principes directeurs relatifs aux enfants associés aux forces armées ou aux groupes armés. Néanmoins, les progrès sont au point mort en Amérique latine et dans les Caraïbes, en Océanie, en Asie de l'Ouest, de l'Est et du Sud-Est, où aucune nouvelle institution de ce type n'a été reconnue ou créée depuis 2018.

Objectif 17. Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser

180. La pandémie de COVID-19 a ébranlé le système mondial de manière inouïe, alors que les partenariats multilatéraux et mondiaux étaient déjà mis à mal par la rareté des ressources financières, les tensions commerciales, les obstacles technologiques et le manque de données. En outre, une forte pression s'exerce sur l'investissement direct étranger, dont il est prévu qu'il chute de 40 %. Les répercussions budgétaires de la pandémie entraînent le surendettement de certains pays et territoires et limitent leur marge de manœuvre fiscale et politique en ce qui concerne les investissements dont ils ont besoin pour se relever (notamment, pour accéder aux vaccins), pour lutter contre les changements climatiques et pour réaliser les objectifs de développement durable, ce qui risque de prolonger le temps qu'ils mettent à se relever. La pandémie a révélé que les partenariats mondiaux jouaient un rôle crucial. L'économie mondiale, interconnectée, exige une réponse mondiale, pour que tous les pays et territoires, en particulier les pays en développement, puissent faire face aux crises sanitaires, économiques et environnementales qui s'accumulent ou coexistent, et mieux se relever.

Finances

181. En 2019, dans environ 130 économies, les recettes publiques, y compris celles issues des impôts, des cotisations sociales et des subventions, représentaient en moyenne environ 33 % du PIB. En outre, la charge fiscale globale moyenne (autrement dit, les recettes sous forme d'impôts) était de 25 % du PIB dans les économies avancées et de 17 % du PIB dans les marchés émergents et les économies en développement. La part moyenne des dépenses publiques financées par les impôts était de 67 % dans les économies avancées et de 62 % dans les économies de marché émergentes et en développement.

182. Les flux nets d'APD ont atteint 161 milliards de dollars en 2020, soit une augmentation de 7 % en termes réels par rapport à 2019 et le niveau le plus élevé jamais enregistré. Cela équivaut à 0,32 % du revenu national brut combiné des donateurs du Comité d'aide au développement, en hausse par rapport à 0,3 % en 2019, mais inférieur à l'objectif de 0,7 % du revenu national brut pour l'APD. L'augmentation de l'APD est due, d'une part, au soutien des membres du Comité à une reprise mondiale inclusive à la suite de la pandémie et, d'autre part, à une augmentation des prêts souverains bilatéraux accordés par certains membres prêteurs.

183. Les flux mondiaux d'investissement étranger direct ont subi de fortes pressions en 2020. On estime que ces ressources vitales ont chuté de 40 %, passant de 1 500 milliards de dollars en 2019 à moins de 1 000 milliards de dollars pour la première fois depuis 2005, annulant la croissance déjà peu brillante des investissements internationaux au cours de la dernière décennie. Les flux mondiaux d'investissements des entreprises vers les économies en développement et en transition dans les secteurs intéressants les objectifs étaient également en passe de diminuer d'environ un tiers en 2020.

184. Malgré la pandémie, on estime que les envois de fonds vers les pays à revenu faible et intermédiaire ont atteint 540 milliards de dollars en 2020, soit à peine 1,6 % de moins que les 548 milliards enregistrés en 2019.

185. À la fin de 2020, le nombre cumulé de pays et territoires ayant signé ou adopté des traités d'investissement bilatéraux avec des pays comptant parmi les pays les moins avancés et les économies en développement a atteint 121 et 183, respectivement. Le nombre de pays et territoires ayant signé ou mis en œuvre des traités d'investissement bilatéraux a atteint 102 et 173, respectivement. Le nombre de nouveaux pays et territoires ayant signé des traités de ce type a ralenti ces dernières années, après une augmentation rapide dans les années 1990.

Informatique et communications

186. En 2019, un peu plus de la moitié de la population mondiale était connectée à Internet. Une importante fracture numérique a été observée entre les régions. Par exemple, alors que 85 % de la population avait accès à Internet en Europe et en Amérique du Nord, seuls 20 % disposaient d'une connexion dans les pays les moins développés.

187. Le nombre d'abonnements au haut débit fixe continue d'augmenter mais la croissance des abonnements est tombée à 2,7 % en 2020. Dans les pays développés, on comptait plus de 33 abonnements pour 100 habitants, ce qui représente un taux de pénétration élevé, tandis que le nombre d'abonnements dans les pays en développement était de 11,5 pour 100 habitants. Dans les pays les moins développés, les réseaux fixes sont presque totalement absents, avec seulement 1,3 abonnement pour 100 habitants.

Renforcement des capacités

188. En 2019, la part de l'APD consacrée au renforcement des capacités et à la planification nationale s'élevait à 35,9 milliards de dollars, soit 14 % des montants qu'il est possible d'allouer par secteur, proportion qui se maintient depuis 2010. Les principaux secteurs ayant bénéficié d'une aide financière sont l'énergie, l'administration publique et la finance, qui ont reçu un total de 13,8 milliards de dollars.

Commerce

189. Au cours de la période 2017-2019, la moyenne mondiale des tarifs pondérés est restée stable, à environ 2 %. L'agriculture et l'habillement présentent toujours les moyennes tarifaires les plus élevées, à savoir environ 6 %, suivis par les textiles (environ 4 %). En 2019, des améliorations modestes mais relativement plus importantes ont été enregistrées pour deux secteurs importants, le textile et l'habillement, dans les pays les moins avancés et dans les pays en développement.

190. La part des exportations des pays les moins avancés dans le commerce mondial de marchandises est restée constante à 1 % en 2019, après avoir stagné au cours de la dernière décennie suivant une nette amélioration enregistrée entre 2000 et 2010. Il est peu probable que l'objectif visant à doubler d'ici à 2020 la part des exportations des pays les moins avancés par rapport à leur niveau de 2011, de manière à la porter à 2 %, ait été atteint. La part des pays en développement dans les exportations mondiales de marchandises, quant à elle, est restée constante depuis 2012, à environ 45 %. En 2019, la part des pays les moins avancés dans les exportations mondiales de services s'élevait à 0,8 %, tandis que celle des pays en développement s'est stabilisée depuis 2012, pour atteindre 30,2 % en 2019.

191. Après avoir atteint son niveau le plus bas (1,1 %) en 2011, le tarif moyen que les pays développés ont appliqué en 2019 aux importations en provenance des pays en développement et des pays les moins avancés est resté inchangé en raison de l'absence de nouveaux engagements de la part des pays développés. Au niveau sectoriel, l'habillement et le textile sont restés stables depuis 2011, après avoir atteint un pic de 8 et 5 %, respectivement.

Données, suivi et application du principe de responsabilité

192. De 2016 à 2018, l'ampleur avec laquelle les prestataires de la coopération pour le développement ont eu recours à des cadres de résultats et à des outils de planification propres aux pays pour concevoir et assurer le suivi de nouveaux projets de développement a diminué de 64 % à 62 % en moyenne. Les prestataires multilatéraux utilisent ces cadres et outils dans une plus large mesure que les prestataires bilatéraux (66 % contre 57 %).

193. Sur 114 pays et territoires fournissant ou recevant une aide à la coopération pour le développement, moins de la moitié (56 pays et territoires) ont déclaré avoir, dans l'ensemble, fait des progrès en 2018 pour renforcer les partenariats multipartites pour le développement, en vue de réaliser les objectifs de développement durable.

194. En 2020, 122 États Membres avaient mis en place une législation nationale relative aux statistiques conforme aux Principes fondamentaux de la statistique officielle. La part des États Membres respectant ces principes dépasse 40 % pour presque toutes les régions et tous les groupes de pays, à l'exception des pays les moins avancés, qui ont par ailleurs connu leur progression la plus rapide avant 2020. Néanmoins, c'est en 2020 que les progrès les moins importants ont été réalisés depuis 2015.

195. Toujours en 2020, 132 pays et territoires ont déclaré avoir mis en œuvre un plan statistique national, 84 d'entre eux ayant disposé de financements pour ce faire. Seuls 4 des 46 pays les moins avancés (8 %) concernés ont déclaré que leur plan avait été entièrement financé. Les plans statistiques nationaux risquent d'être plus difficiles à mettre en œuvre et à financer, du fait du report à 2021 de certaines activités coûteuses, comme par exemple les recensements et les enquêtes sur les ménages, en raison de la pandémie.

196. L'aide publique au développement a augmenté, passant de 591 millions de dollars en 2015 à 693 millions en 2018. Presque toutes les régions ont reçu une aide plus importante en 2017 et 2018 qu'en 2015 et 2016. Malgré les progrès réalisés au cours des quatre premières années, la tendance du soutien aux données et aux statistiques pourrait atteindre un goulot d'étranglement, car les prévisions actuelles indiquent qu'il n'y aura pas d'augmentation significative en 2019. Alors que le besoin de données fiables ne cesse d'augmenter, notamment pour faire face aux conséquences de la pandémie et les atténuer, de nombreux pays et territoires ne disposent toujours pas des ressources nécessaires pour être à même d'en produire.

197. Au cours de la période 2015-2019, les données relatives à l'enregistrement des naissances étaient complètes à 90 % au moins dans 146 pays et territoires, et celles relatives à l'enregistrement des décès à 75 % au moins dans 151 pays et territoires. Par conséquent, environ 60 % des pays et territoires du monde entier répondent à ces deux critères. En Afrique subsaharienne, davantage de pays et territoires disposent de données d'enregistrement des naissances et des décès par rapport à la période de référence précédente, à savoir 28 pays et territoires contre 29 pour les naissances et 53 pays et territoires contre 55 pour les décès.